

L A

CONSTRUCTION LYONNAISE

REVUE MENSUELLE

DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES

— ARCHITECTURE ET TRAVAUX PUBLICS —

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR UN AN

France, Algérie, Alsace-Lorraine. 12 fr.
ÉTRANGER LE PORT EN SUS

ADMINISTRATION : RUE GENTIL, 4, A LYON

Imprimeur-Gérant : PITRAT Aîné

LES ANNONCES SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT
à l'Agence de Publicité, 14, rue Confort, à Lyon

SOCIÉTÉ

DE

L'UNION GÉNÉRALE

Capital : 100.000.000 de Francs

Rue de la République, 16

PAYEMENT DE COUPONS

ORDRES DE BOURSE

DÉPÔTS DE TITRES

AVANCES SUR TITRES

DÉPÔTS D'ARGENT

5 0/0 à cinq ans | 1 1/2 0/0 à un an

4 0/0 à quatre ans | 1 0/0 à vue

3 0/0 à deux ans

Dans les Bureaux de la Société

CRÉDIT PROVINCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 5.000.000 francs

Paris. — Siège social, 7, rue Drouot, — Paris

AGENCE DE LYON

35, rue de la Bourse, 35

La Société bonifie actuellement :

3 0/0 pour les Dépôts à vue

4 1/2 à six mois.

5 0/0 à un an et au delà.

Exécution de tous Ordres de Bourse

VITRAUX D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

PAGNON-DECHELETES

Rue de Franklin, 56. — Maison fondée en 1850

PRODUITS CÉRAMIQUES

SPÉCIALITÉ DE TUYAUX EN TERRE CUITE

Fabrique à la Tour-de-Salvagny (Rhône)

PROST FRÈRES

QUAI DE BONDY, 16, A LYON

SUCCEURSALE A SAINT-ÉTIENNE : 22, rue de Reanne

Dépôt de Ciments, Plâtres, Chaux hydrauliques, Briques creuses, Tuiles, etc.

FABRIQUE
D'ABAT-JOURFABRIQUE
DE CHAINES D'ABAT-JOUR

BONNET & VERNAY

Avenue de Saxe, 75
Place du Marché, 21, et quai
des Brotteaux, 4Abat-jour de tous systèmes,
perfectionnés et garantis.
Système avec ornementation
en fer pour donner le sombre.
Volets en fer et en bois, pour les garantir des coups de
vent. — Réparation et Fournitures.

GRAND DÉTAIL DE PAPIERS PEINTS

MAISON P. MARTIN

LYON. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 92. — LYON

REPRODUCTION DE TOUS LES GENRES DE DÉCORATIONS

CRETONNES ASSORTIES AUX ÉTOFFES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET TRÈS VARIÉ DANS TOUS LES PRIX

Envoi franco de Collection d'échantillons

TRAVAUX EN CIMENT

La Maison ROBERT-BONNET, fabricant de Ciments à Jujurieux (Ain), informe le public que tous les travaux exécutés avec ses produits sont garantis pendant 10, 15 et même 20 années, selon le cas.

Aucun applicateur de ciments ne peut offrir des garanties aussi sérieuses.

DALLAGE DE TROTTOIRS A 4 FR. 50 LE MÈTRE CARRÉ

Chaux lourde, 23 fr. — Ciment prompt, 30 fr. — Ciment Portland, 45 fr. — Le tout rendu en gare, Lyon

S'adresser à Lyon, à M. Gaspard BONNET, boulevard des Brotteaux, 45

PRÈS LA GARE

MOSAIQUES FRANÇAISES

E. AILLAN

Lyon, quai des Brotteaux, 3

Carrelages en terre cuite de toutes couleurs
Spécialité de Carriches d'Orange et de Marseille
Produits céramiques Lithoïdes

Carreaux de Faïence
et Vernis divers pour revêtements Briques creuses
Plâtre du Midi.

L'ASSURANCE FRANÇAISE

COMPAGNIE ANONYME A PRIMES FIXES CONTRE LES

ACCIDENTS

ET LE CHOMAGE

Siège social à Paris : 6, boulevard des Italiens

Capital : DOUZE MILLIONS de francs

Assurances individuelles de toute nature ;
Assurances des patrons contre leur responsabilité civile ;

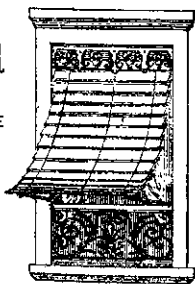
Assurances contre les accidents causés par explosion des appareils à vapeur ;

Assurances des chevaux et voitures ;

Assurances individuelles spéciales des voyageurs de chemin de fer, bateaux à vapeur.

MM. MISSOL et DOURON, directeurs particuliers
à Lyon, 30, rue de la République.

FABRIQUE
D'ABAT-JOUR
SYSTÈME
MÉTALLIQUE
GARANTI
des
COUPS
DE
VENTS



FABRICATION
DE
STORES
EN BOIS
De toutes largeurs
STORES d'ÉTOFFE
GROS ET DÉTAIL
RÉPARATIONS
En tous genres

A. CHARMAT, 132, avenue de Saxe. — LYON

ATELIER DE CONSTRUCTION

DE SERRURERIE POUR SERRES, CHASSIS
DE COUCHES, VÉRANDAS, ENTOURAGES, MARQUISES
RAMPES, BARRIÈRES, CIÈLS-OUVERTS, ETC.

DEVIER jeune, 17, Grande Rue Coste, Lyon-Cuire

— CHOIX-ROUSSE —

UN ARCHITECTE

demande un DESSINATEUR-architecte au courant
de la construction. Bons appointements. Inutile
de se présenter sans réelles capacités et bonnes
références.

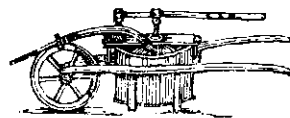
S'adresser à l'agence FOURNIER, 14,
rue Confort, sous le n° 1.920.



Baignoire Avrial

AVRIAL

Rue de Bourbon, 33, LYON



Pompe d'arrosage sur brouette

Entrepreneur de Plomberie, Zinguerie pour Bâtiments

Canalisation pour Gaz et Eau. — Installation pour Salle de Bains
Lavabo. — Siège inodore, etc. — Pompe d'épuisement, Purin, Arrosage et Accessoires. — Robinetterie, Cuivrie
Ateliers : rue d'Auvergne, 13

EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

Miroiterie, Sculpture, Décoration, Meubles d'Art

Flachat, Cochet & C^{ie}

LYON

10-11, quai de la Guillotière et 4, rue Dunois

PRODUITS SPÉCIAUX POUR VITRAGES

Glaces et Verres à Vitres, Glaces brutes de 12^m/₁₆
et Verres à reliefs de 5^m/₁₆ à 6^m/₁₆ d'épaisseur, Dalles brutes et Dalles quadrillées
pour Larmiers et Planchers lumineux, Tuiles en Verre, etc., etc.

FAIENCES DÉCORATIVES

Pour revêtements de Vestibules, Salles de Bains, Cheminées, Calorifères, etc., etc.

DORURE POUR MEUBLES & BATIMENTS

140 Médailles & Récompenses
CONSTRUCTION GÉNÉRALE
DES
Machines, Appareils et Engins
servant à la manutention des Fardeaux et des
Marchandises

MATÉRIEL COMPLET
POUR ENTREPRENEURS

A. STUO
INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
50, boulevard de la Villette
PARIS

ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL

COURS DE DESSIN DE LA MARTINIÈRE

UTILE AUX PEINTRES

ARCHITECTES, SCULPTEURS, INSTITUTEURS, INGÉNIEURS, MÉCANICIENS

Par MM. BARQUIER et Van DOREN, A. architectes

PROFESSEURS A L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Comprenant : PERSPECTIVE PRATIQUE, TRACÉ DES MACHINES, TRACÉ DES OMBRES, LAVIS
PERSPECTIVE, LINÉAIRE PROJECTION, DÉTAIL DE MACHINES, etc.

Cours en deux années, 2 volumes de texte et 50 planches. — 1^{re} année, texte et 19 pl. 15 fr. — 2^e année,
texte et 30 pl. 20 fr. Les deux années ensemble 25 fr. — Représentant en ouvrages analogues 150 fr.

L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE A REÇU LA MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION DE 1878

Nous prévenons nos Abonnés que notre service d'expédition du journal « La Construction Lyonnaise » et de son « Supplément » est régulièrement fait, le 15 et le 30 de chaque mois. Dans le cas de non-réception à ces dates, nous les prions instamment de bien vouloir nous aviser.

AMÉLIORATION DU SERVICE DES EAUX

PROJET DONNET

APPLICATION NOUVELLE DES PUIITS A SUCCION POUR OBTENIR, DE LA NAPPE AQUIFÈRE SOUTERRAINE, DE GRANDS DÉBITS D'EAU FILTRÉE. — SIMPLICITÉ DU PROJET. — Pour se convaincre de la simplicité rudimentaire de notre projet, il n'est besoin que de jeter un regard sur le dessin que nous avons joint à la présente notice.

La figure unique du dessin qui doit faire connaître les genres de travaux que nous aurons à exécuter, représente une coupe en travers de la galerie principale qui sert actuellement à filtrer la plus grande partie des eaux élevées par les pompes à vapeur de la Compagnie. Ce dessin comporte dans son ensemble :

1^o La coupe géologique des terrains renfermant la galerie située en amont du pont du chemin de fer de Genève.

2^o La disposition de l'un des 20 puits à succion qui devront être établis sur un même alignement, parallèlement à la berge du Rhône (rive droite) dans la bande des terrains compris entre le lit du fleuve et la galerie.

3^o La disposition du siphon automateur de notre système breveté, qui sera employé pour chacun des puits à succion, pour l'actionner par l'aspiration et déverser constamment les quantités partielles d'eau fournies par tous les puits, dans la galerie souterraine existante.

Le projet complet que nous présentons ne consiste pas dans l'amélioration des galeries de filtration existantes, mais bien dans la création de 20 puits à succion siphonnés automatiquement. Ces 20 puits seront espacés chacun de 12 à 15 mètres; ils pourront fournir un volume total d'eau filtrée de 70 mille mètres cubes dans un espace de temps de 24 heures.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES DIVERS PROJETS DÉJÀ CONNUS, AYANT POUR BASE LA DÉRIVATION DES COURS D'EAU. — Nous connaissons intimement et dans tous leurs détails, les projets qui ont été présentés antérieurement à l'examen de la municipalité lyonnaise. Sans doute qu'à l'échéance du dépôt de tous les projets, au 1^{er} juillet 1881, d'autres projets, nouveaux ou rajournés, viendront s'ajouter aux projets déjà connus et différemment commentés.

Notre but en présentant en temps utile notre simple projet, n'est pas d'ajouter à la critique, toujours possible, des projets présentés par MM. Michaud, Villard et Raclet.

Nous voulons, au contraire, nous distraire des conceptions grandioses, savantes ou prétentieuses; nous cherchons à nous faire comprendre dans nos prétentions simples, déjà connues et appréciées par notre administration municipale.

Nous ne pensons pas, et cela avec des personnes très autorisées et compétentes dans la question, qu'il soit sage pour l'administration municipale de s'occuper de fournitures d'eaux industrielles aux particuliers pour créer des forces motrices, ou bien pour permettre de pratiquer sur une large échelle des irrigations, des arrosages à la campagne.

En entrant dans cette voie l'administration actuelle se créerait, pour elle et pour les administrations futures, de graves embarras et des difficultés de toutes sortes. En effet, qu'un tremblement de terre dans le Bugy¹ ou dans le Lyonnais survienne; qu'une cap-

tation difficile des sources les détourne ou en amoindrisse le débit; qu'une saison rigoureuse occasionne des gelées d'une longue durée, comme celles de l'hiver 1879-1880, il en résulterait pour l'administration municipale, nous le répétons, des embarras en grand nombre qu'occasionneraient les perturbations imprévues qui se produisent à chaque instant dans des entreprises aussi peu étudiées et aussi aventureuses que celles que nous connaissons.

Selon nous, ce serait une sage prévoyance que d'assurer promptement pour l'agglomération lyonnaise un suffisant débit d'eau potable, d'eau filtrée du Rhône. Qu'on laisse à une compagnie puissante et riche le soin d'assurer des souscripteurs à une grande œuvre; de rechercher des abonnés aux distributions de ses eaux; d'édifier de grands travaux pour amener dans la banlieue des masses énormes d'eaux plus ou moins pures, que promettent les auteurs des grands projets.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES SUR NOTRE PROJET. — Nous garantissons, en 1881, comme nous avons garanti, en 1879, à l'administration municipale, de lui fournir constamment dans sa longue galerie supérieure de filtration une quantité d'eau minimum déterminée.

Nous sommes autorisés, par les études nouvelles que nous avons faites sur la question pour garantir un débit minimum d'eau filtrée de 60 mille mètres cubes, par 24 heures, le niveau du Rhône étant à l'étiage.

Le puits à succion que nous avons établi en 1879 et livré à l'administration en 1880 le 22 janvier, s'est constamment amélioré dans son débit d'eau filtrée.

Le débit d'eau du puits était, à l'étiage, de plus de trois mille mètres cubes d'eau par 24 heures. — Ce débit atteint aujourd'hui environ 4 mille mètres cubes d'eau filtrée pendant le même temps.

Nous pouvons fermement garantir aujourd'hui, sans crainte d'être contredits, de fournir un débit constant d'eau filtrée, d'un volume minimum de 60.000 mètres cubes par 24 heures pendant les plus basses eaux du Rhône.

Le maximum du débit des puits pourra facilement s'élever à 70.000 mètres cubes lorsque l'étiage du fleuve sera dépassé, comme cela a lieu en été, de 50 à 60 centimètres.

Le débit de 70 mille mètres cubes par 24 heures est celui que les pompes à vapeur de la Compagnie des eaux, peuvent élever dans les bassins (communication de M. Pinet, agent principal de la Compagnie générale des eaux à Lyon, à la Société des Sciences industrielles de Lyon, en 1881).

Il serait pour le moins superflu de vouloir atteindre des débits d'eau filtrée plus considérables, puisque les engins actuels ne pourraient les élever dans les bassins de la Compagnie, et que ceux-ci ne pourraient les contenir.

Malgré l'augmentation considérable que nous sommes à même d'apporter dans le régime actuel des eaux filtrées de Saint-Clair, par l'emploi de nos nouveaux moyens brevetés, le maximum de débit de l'eau filtrée par nos puits ne saurait être dépassé, sans nuire à la qualité des eaux, ainsi qu'à la simplicité de notre projet.

Si toutefois l'administration municipale ou la Compagnie des eaux prévoyait une consommation totale, par les particuliers et par les divers services publics de toute l'eau filtrée, il serait facultatif à l'administration intéressée à une élévation d'eau supplémentaire prise dans le lit même du Rhône de procéder à l'édification d'un canal spécial de prise d'eau non filtrée (ainsi que cela existe déjà en aval du pont du chemin de fer). Mais il serait nécessaire d'établir une nouvelle pompe à vapeur, ainsi qu'un nouveau bassin de réception à peu d'élévation; et au besoin une nouvelle conduite souterraine qui distribuerait l'eau non filtrée.

On pourrait de la sorte utiliser entièrement pour les besoins domestiques ainsi que pour le service des fontaines publiques, toutes les quantités d'eau filtrée.

¹ Tremblements de terre: 25 juillet 1880, à Delémont (Jura-Bernois), 29 janvier, 8 février et 4 mars 1881 à Berne. 4 et 5 mars à Genève, Lausanne et Neufchâtel. 5 mars à Thiers et Belfort.

Pour le service de nettoyage dans les égouts on emploierait les quantités d'eau non filtrée, lesquelles seraient élevées par le service supplémentaire, adjoint à celui existant; ou bien par une simple dérivation du Rhône aux abords de Miribel.

Dans tous les cas, on peut fournir suffisamment et à bon marché les quantités d'eau non filtrée qu'il serait tout à fait inutile d'élever dans les réservoirs supérieurs existants, pour opérer des chasses énergiques dans les égouts de la ville.

QUALITÉ DES EAUX FILTRÉES PAR LES PUIITS A SUCCION. — Nous avons, en différentes saisons, éprouvé les eaux déversées par notre premier puits à suction, lequel est établi aux abords de la galerie supérieure de filtration à Saint-Clair.

Nous affirmons, et le fait est facile à vérifier, que la température de l'eau qui s'échappe du puits d'essai établi par nos soins en 1879, est constamment de 11 à 12 degrés centigrades. C'est la température de l'eau de source.

Nous mettons en doute la véracité des citations contenues dans la brochure de M. l'ingénieur Michaud; il a dû faire erreur lorsqu'il a écrit (pag. 3 de sa brochure): « L'eau atteint, en été, dans les bassins, une température de 17 et même 18 degrés. »

Si toute l'eau élevée par les machines était aspirée directement

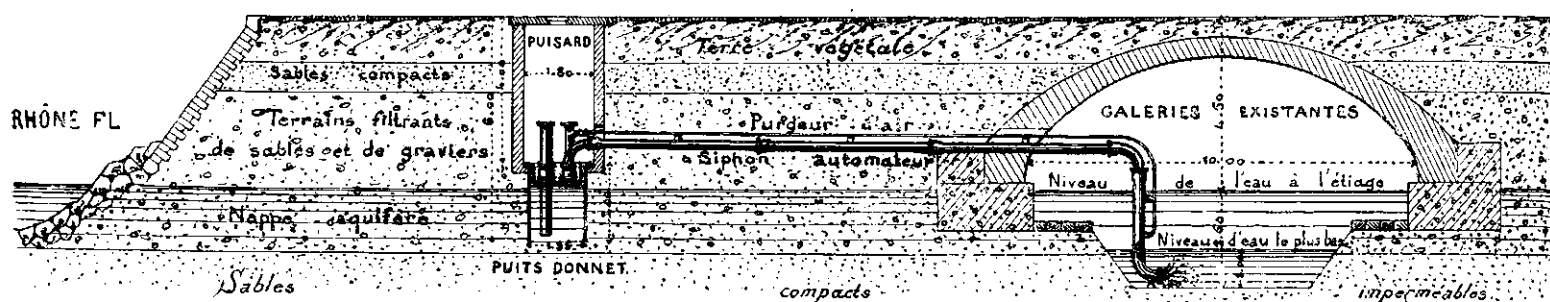
publics desservis par des eaux filtrées du Rhône, soit enfin chez les particuliers.

Les nombreux puits que nous avons établis dans les alluvions du Rhône peuvent servir à prouver ce que nous avançons.

VICE RADICAL INHÉRENT AUX GALERIES ACTUELLES DE FILTRATION. — IMPOSSIBILITÉ D'OBTENIR, MÊME AVEC UN RÉSEAU DE GALERIES, DE GRANDS DÉBITS D'EAU FILTRÉE. — Les différents travaux de sondage que nous avons opérés, soit pendant la période des travaux de construction de notre puits d'essai, soit depuis cette époque, nous ont permis d'établir exactement la coupe géologique des terrains où sont assises les galeries supérieures de filtration.

A l'inspection de notre dessin, il est facile de remarquer que la cuvette de la galerie est composée en grande partie de surfaces imperméables. — Le radier tout entier et une partie des accotements sont creusés dans un banc jaunâtre de sables tassés et très-peu perméables.

L'épaisseur du banc de sable a été sondé à une profondeur de 8^m60 centim. au-dessous du sol. La surface supérieure de ce banc est à 6^m50 centim. du sol (donc son épaisseur est de 2^m10 cent. au moins).



COUPE D'UN PUIT A SUCCION

Echelle de 0,005 par mètre

en provenant des galeries de filtration, elle serait à la même température que l'eau du puits à suction (11 à 12 degrés).

C'est sans doute dans de l'eau aspirée dans les galeries établies dans l'enceinte de l'usine que le thermomètre aurait été plongé; car de l'eau arrive, par un canal si ce n'est par plusieurs canaux, directement du Rhône dans ces galeries.

C'est là un fait anormal, qui ne se produira pas avec l'emploi de nos puits à suction, ce dont M. Michaud ne saurait mettre à profit dans l'intérêt de son projet.

De même, nous ne saurions passer sous silence les assertions de M. Ralet, lorsqu'il entre dans les détails de la qualité des eaux de diverses provenances relativement à leurs degrés hydrotimétriques, c'est-à-dire à la quantité de bi-carbonate de chaux qu'elles contiennent en dissolution.

Il est vrai que l'eau du Rhône prise dans son lit à Lyon, titre de 11 à 13 degrés de charge de chaux; mais ce titre descend à 10 degrés dans de l'eau prise dans un puits profond creusé dans les alluvions du Rhône et ne recevant l'eau que par sa base, comme ceux portés dans notre projet.

Nous connaissons, mieux que personne, les diverses qualités de nos puits tubés pneumatiques, pour fournir des eaux douces, décantées d'une grande partie des calcaires qu'elles tenaient en dissolution et devant être avantageusement employées pour dissoudre avec économie les savons, ou pour cuire convenablement les légumes en peu de temps.

Or, les eaux du Rhône filtrées étant au titre de 10 à 11 degrés de l'hydrotimètre, sont dans tous les cas d'un excellent emploi, soit dans les ateliers de teinture de toutes sortes, soit dans les lavoirs

Ce serait donc s'illusionner, que de pratiquer de nouvelles galeries estimées à 176 mille francs et lesquelles ne seraient destinées qu'à fournir un complément d'eau de 13 mille mètres cubes d'eau filtrée nécessaires pour procurer, au débit des pompes à vapeur de la Compagnie, les 40 mille mètres cubes d'eau que la ville doit fournir à pied-d'œuvre des pompes de la Compagnie, et cela à l'étiage ordinaire du Rhône.

CONCLUSION. — L'exposé des avantages que présente l'application immédiate de notre projet, pour l'alimentation sûre de notre cité en quantité très suffisante d'eau potable, peut se résumer ainsi qu'il suit:

1° Nous apportons à l'administration municipale un projet simple dans sa conception, d'une exécution prompte et facile, d'un fonctionnement assuré sans arrêt et sans entretien.

2° L'amélioration urgente du régime des eaux de l'usine de Saint-Clair doit s'effectuer, dans tous les cas, même dans le cas de l'adoption par l'administration d'un projet de dérivation d'un cours d'eau. Exemple: le 8 avril 1880, le conseil municipal de Paris a voté, en principe, et malgré l'énorme quantité d'eau que cette capitale reçoit par des canaux, l'établissement de 3 groupes de pompes à vapeur. Le premier groupe qui sera établi à Itry pourra fournir, dans les réservoirs de Villejuif, un débit quotidien d'eau de 85 mille mètres cubes.

3° Deux années suffiront pour l'exécution de notre projet, tout en faisant profiter à la ville d'un bienfait journalier que nos puits assureront, au fur et à mesure de leurs achèvements successifs.

4° Une somme totale de 240 mille francs, soit 12 mille francs

pour l'établissement de chacun des puits et des siphons, suffira pour l'exécution de tous nos travaux.

5° Pour cette somme totale (240 mille francs), nous garantissons des débits d'eau filtrée variables, entre 60 et 70 mille mètres cubes, dans les 24 heures. Ces débits, minimum en hiver, maximum en été, sont certainement suffisants pour les services d'abonnements.

6° Nous avons supprimé, de notre premier puits exécuté en 1879 et sur les conseils de M. l'ingénieur en chef, directeur du service municipal, les tubes suceurs, lesquels pouvaient à la longue s'oxyder et s'engorger.

C'est une cloche en fonte d'un diamètre intérieur de 1^m30 cent. qui fera l'occlusion de chacun des puits à succion.

Cette cloche métallique est doublée par une cloche extérieure en béton de ciment, d'une durée à toute épreuve.

7° L'eau sera aspirée sur la cloche métallique par un siphon de notre système, lequel sera aussi en fonte d'une forte épaisseur.

Il mesurera un diamètre intérieur de 0^m30 centim.

Une trompe succur d'air purgera constamment et automatiquement le siphon, de l'air qui tendrait à s'accumuler dans sa partie haute, pour le désamorcer et l'arrêter dans son fonctionnement.

8° Notre projet ne pourra plus être qualifié d'expédient, par le fait d'une construction trop légère.

Le bon service d'aspiration automotrice que notre système de puits et de siphon offrent, nous permet de garantir tous les travaux que nous avons énumérés ou qui sont indiqués sur le dessin joint à notre mémoire. Des clapets et des vannes ferment les extrémités des siphons. Ils sont destinés à l'amorçage et à la réglementation des siphons. Des travaux de maçonnerie seront nécessaires pour la démolition et la reconstruction des galeries au passage des siphons.

9° D'après les conditions géologiques des terrains, où il serait possible d'établir de nouvelles galeries, comme on avait en antérieurement l'intention de le faire pour augmenter les quantités d'eau filtrée, nous avons fait connaître l'impossibilité de maintenir ce projet.

De plus, le coût de ces galeries d'un débit éventuel de 13 mille mètres cubes d'eau filtrée en 24 heures, atteindrait le chiffre respectable de 176 mille francs.

Par comparaison : 3 puits à succion de notre nouveau système fourniraient pour la somme de 36 mille francs la quantité d'eau nécessaire de 13 mille mètres cubes d'eau filtrée au lieu des 176 francs des galeries. (Rapport de M. Domenget, du 15 juin 1880, à M. le préfet du Rhône et communiqué à M. Dubost, conseiller.)

REMARQUE ESSENTIELLE. — Il est reconnu que les puits à succion de notre système, par un fonctionnement continu augmentent dans leur rendement d'eau filtrée.

C'est le contraire de l'effet précédent qui se produit dans les galeries : elles s'encrassent et se colmatent à la longue sur leurs surfaces filtrantes.

Aussi nous n'hésitons pas à supprimer la filtration de l'eau dans les galeries actuelles pour la remplacer par nos 20 puits.

Nos puits sont faciles à nettoyer ; les galeries sont très difficiles à entretenir dans un bon état de filtration.

Celles existantes à Saint-Clair ne serviront plus dorénavant qu'au passage de l'eau déversée par nos siphons.

A. DONNET,

Ingénieur civil à Lyon.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE DE LYON

HONORAIRES

ARTICLE PREMIER. — Travaux au-dessus de 10,000 fr. ; projets, direction des travaux et règlement des mémoires : *cinq* pour cent de la dépense¹.

ART. 2. — Travaux au-dessous de 10,000 fr. ; projets, direction des travaux et règlement des mémoires : *cinq* pour cent de la dépense plus une indemnité à ajouter et à régler de gré à gré.

ART. 3. — Travaux d'art exclusivement décoratifs : ameublements, décorations intérieures, autels, chaires à prêcher, monuments funéraires, etc., etc. : *dix* pour cent de la dépense.

ART. 4. — Travaux de reprise en sous-œuvre : *dix* pour cent de la dépense.

ART. 5. — Projets non suivis d'exécution : *un et 2/3* pour cent de la dépense prévue.

ART. 6. — Vérification et règlement des mémoires pour travaux qui n'ont pas été dirigés par l'architecte : *deux* pour cent de la dépense.

ART. 7. — Pour expertises, vacation de trois heures : *huit francs* (même en dehors du département du Rhône).

ART. 8. — Pour expertises, frais de voyage et de séjour : *six francs* par myriamètre, pour aller et autant pour retour.

ART. 9. — Indemnité de déplacement pour travaux projetés, exécutés ou réglés au-delà de un miriamètre (en sus des honoraires proportionnels, comme aux articles 1, 2, 3, 4, 5 et 6) : les déboursés de voyage et de séjour, plus les vacations (comme à l'article 7) pour le temps employé.

Lyon, le 3 juin 1880

Les membres honoraires et titulaires de la Société académique d'Architecture :

CHENAVARD (A.-M.) ; PALLU (H.-N.) ; BERNARD (P.) ; LOUVIER (A.) ; BRESSON (L.) ; FEUGA (H.) ; BOURCHANI (J.) ; FONTAINE (B.) ; DESJARDINS (T.) ; PERRET DE LA MENUE (E.) ; GEORGE (G.) ; JOUFFRAY (A.) ; BELLEMAIN (Ph.) ; FALCOUX (R.) ; LÉO (W.) ; JOURNOUD (E.) ; BOSSAN (P.) ; ECHERNIER (C.) ; BAUDET (J.) ; SAGE (J.-M.) ; CLAIR (J.) ; TARCHIER (L.) ; CHARVET (L.) ; MONVENOUX (J.-A.) ; BENOIT (F.) ; CHARTRON (B.-J.) ; LABLATINIERE (J.) ; HIRSCH (A.) ; PUIPIER (J.) ; PERRIN (P.) ; BOURRON (A.F.) ; BOIRON (F.) ; PERRIN (S.-M.) ; RICHARD (P.) ; PASCALON (P.) ; BISSUEL (E.) ; GIRARD (D.) ; ANDRÉ (G.) ; JAMOT (C.) ; COQUET (A.) ; DURANSON (J.) ; FRANCHET (C.) ; THOUBILLON (E.) ; GENÉTY (F.) ; MOREL (H.) ; BERTHELET (J.-C.) ; DESPIERRE (A.) et MOREAU (D.).

CONCOURS

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE A AVIGNON

Un concours est ouvert du 1^{er} juillet au 30 septembre entre tous les architectes qui voudront y prendre part.

Dépense prévue : 220,000 fr.

Les renseignements et programmes seront envoyés par la mairie.

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE A TARDES

Un concours est ouvert entre les architectes des Hautes-Pyrénées, pour la construction à Tarbes d'une école pour 120 garçons,

¹ Dans le total doivent figurer tous les frais complémentaires et accessoires nécessaires à l'exécution complète de l'œuvre, tels que : travaux et installation du gaz, des eaux, tentures, sonneries, marbrerie, etc. Il est également tenu compte de la valeur des matériaux fournis par le propriétaire.

Dans le cas où l'emploi d'un inspecteur permanent sur le chantier est reconnu indispensable, la rémunération de cet agent n'est pas comprise dans le taux des honoraires.

Erratum. — Salle du Casino, à Lyon. MM. Gay et Baquard, lisez : MM. Gay et Bagnard. — Dans le plan ; échelle 0,02 par mètre, lisez : échelle 0,0025 par mètre.

dont la dépense ne pourra excéder 57,400 fr., et d'une école de filles pour laquelle il est alloué 38,600 fr., y compris le mobilier et les honoraires de l'architecte.

Les candidats pourront concourir pour les deux écoles ou pour l'une des deux.

Le premier projet pour l'école des garçons recevra une prime de 900 fr. et le deuxième 600 fr.

Le premier projet pour l'école des filles recevra une prime de 600 fr. et le deuxième 400 fr.

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE A LIMOGES

Un concours est ouvert pour la construction d'un groupe scolaire comprenant : une école de garçons de 300 élèves ; une école de filles de 300 élèves et une salle d'asile de 150 enfants, plus les logements du directeur et de deux directrices ; la surface de chaque salle sera calculée de façon à assurer à chaque élève un minimum de 1^m50.

Les places devront satisfaire aux prescriptions du règlement ministériel du 17 juin 1880, rédigé par M. Félix Narjoux, et mis en vente chez Morel, éditeur, 13, rue Bonaparte.

Le dossier devra contenir toutes les pièces indiquées au règlement ci-dessus, à l'échelle prescrite.

Les projets devront être parvenus à la mairie de Limoges le 1^{er} novembre au plus tard, ils porteront, en place de la signature, une épigraphe qui sera répétée dans une enveloppe cachetée adressée à M. le maire de Limoges. Cette enveloppe, ouverte après le concours, contiendra le nom et l'adresse de l'auteur.

Le jury sera composé de :

MM.

Le maire de Limoges,
L'ingénieur en chef des ponts et chaussées,
Le directeur des travaux de la ville,
Le directeur du génie,
4 conseillers municipaux.
Leclerc, architecte de l'hôtel de ville.

La dépense totale (clôtures, honoraires d'architecte, etc.) ne devra pas dépasser 180,000 francs.

L'auteur du projet préféré sera chargé de l'étude définitive et de la direction des travaux moyennant 5 pour 100 d'honoraires calculés sur le montant du détail estimatif joint au dossier d'adjudication.

Il recevra, au choix de l'administration, un prix de 2,000 fr. s'il n'est pas chargé de l'exécution.

Le 2^e prix recevra 1,000 fr.

Le 3^e prix recevra 500 fr.

Les trois plans primés appartiendront à la ville ; de plus l'administration se réserve le droit de prendre dans tous les projets indistinctement qui prendront part au concours, les détails qu'elle jugerait convenables, sans indication de la part des auteurs.

Des plans d'ensemble avec courbes de niveau et coupe géologique des terrains seront envoyés à tous les architectes qui en feront la demande.

ÉTABLISSEMENT D'UNE CANALISATION D'EAUX A LISIEUX

La ville de Lisieux est dans l'intention de faire installer une canalisation d'eau et de concéder le privilège de l'exploitation.

Les compagnies ou particuliers qui désireraient concourir peuvent prendre communication des devis et cahiers des charges dans les bureaux de la mairie, jusqu'au 31 août prochain.

EMPLOIS D'AGENTS VOYER A AMIENS

Le lundi 7 novembre prochain, à neuf heures du matin, il sera procédé en l'hôtel de la préfecture à Amiens, à l'examen des aspirants aux emplois d'agent voyer d'arrondissement, d'agent voyer auxiliaire et d'expéditionnaire.

Les programmes et les conditions des concours sont déposés à la préfecture et au ministère de l'intérieur (bureau de la construction des chemins vicinaux).

CONSTRUCTION D'UN GYMNASE A BERNE

Les plans des nouveaux bâtiments pour le Gymnase et pour une nouvelle école primaire sont mis au concours par les autorités municipales de la ville de Berne.

Les projets doivent être remis avant le 15 septembre 1881.

ÉGLISE A ÉLEVER A LA MÉMOIRE D'ALEXANDRE II A SAINT-PETERSBOURG

Jusqu'au 31 décembre 1881 (12 janvier), le Conseil municipal de la ville de Saint-Petersbourg ouvre un concours pour le plan d'une église à élever à la mémoire de feu l'Empereur Alexandre II. — 4 primes : 2,500, 2,000, 1,500 et 1,000 roubles. Renseignements et plan du terrain à consulter à l'ambassade à Paris.

CASINO DE TROUVILLE

— RÉSULTATS —

Le 23 juin 1881, se sont réunis dans les galeries de l'Art, les membres du jury chargés de juger le concours ouvert par la Société du Parc et du Grand Casino de Trouville.

Sont présents :

MM. Ballu, membre de l'Institut ; de Baudot, inspecteur général des édifices diocésains ; Lisch, inspecteur général des monuments historiques ; Vaudremer, membre de l'Institut, et Paul Leroi, rédacteur du journal *l'Art*, qui ont été unanimes à décerner la prime de 2,500 fr. à chacun des quatre projets de Casino, présenté par :

MM. Eug. Calinaud (devise : *Tout à la joie*). — Louis Calinaud : *L. C.* — Henri Petit : *Niniche*. — Victor Petigrand.

Ces quatre projets primés ont été expédiés à Trouville pour être exposés dans le local occupé par le Casino provisoire, et ce, pendant toute la saison des bains.

HALLES CENTRALES A NIMES

— RÉSULTATS —

Voici les résultats du concours.

Ont été primés :

N° 1. Projet de M. John Monod, architecte, et Félix Beausseau, ingénieur à Paris.

N° 2. Projet de M. Bourdillon, architecte à Genève.

STATUE DU GRAND CARNOT A NOLAY

— RÉSULTATS —

Le 17 juillet, le jury composé de six sénateurs et députés, un conseiller municipal de Paris, le secrétaire général des Beaux-Arts, deux membres de l'Institut et six artistes nommés par les concurrents, s'est réuni pour examiner les projets de statue à élever à Carnot.

Voici quelles sont les décisions prises :

1^{er} prix 30,000 fr., M. Roulleau (n° 65) ; 2^e prix 3,000 fr., M. Dumilâtre (n° 31) ; 3^e prix 2,000 fr., M. T. Barrau (n° 72) ; 4^e prix 1,000 fr., M. Dumaige Henri (n° 22.)

La statue devra être édifée en marbre de Comblanchieu.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

— RÉSULTATS —

Le jury d'architecture de l'école des Beaux-Arts a décerné les récompenses suivantes :

Rendu de première classe. — Sujet : un observatoire pour une grande ville départementale. Médaille : M. Esquié, élève de M. Daumet ; M. Poulin, élève de M. Guadet.

Esquisse. — Sujet : un petit port pour des gondoles. Médailles : MM. Baladin et Esquié, élèves de M. Daumet. Mentions honorables : MM. Lafflée et Nodot.

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE

Le chemin de fer électrique de Lichterfeld, près de Berlin, continue d'appeler à bon droit, par ses résultats merveilleux, l'attention des savants.

La voie, dont le point de départ se trouve dans le voisinage immédiat de la gare de Lichterfeld, a environ 2 kilomètres 1/2 de longueur; la largeur de l'espace compris entre les rails est de 1 mètre.

La pente maximum est de 1 0/0 sur une longueur de 500 mètres; le rayon minimum de courbure est de 60 mètres. Les rails sont, comme dans les chemins de fer ordinaire, assujettis sur des poutres de bois. L'infrastructure est absolument la même que dans un chemin de fer d'intérêt local.

Comme les rails doivent en même temps remplir l'office de conducteur du fluide électrique, on a recouru à un mode d'attache spécial qui, tout en permettant au rail de se dilater, de s'allonger sous l'influence de la température, assure la communication permanente d'un rail à l'autre.

La machine à vapeur fixe qui actionne la machine dynamo-électrique, servant à la production de l'électricité, est placée avec cette dernière dans un hangar situé à environ 500 mètres de la gare de Lichterfeld. De là, le courant est annexé, par les fils d'une conduite souterraine, aux rails qui par les roues du wagon le communiquent à leur tour à la machine dynamo-électrique mobile placée sous le fond du wagon entre les essieux.

Cette machine est, par le courant, mise en mouvement rotatoire; le mouvement se communique aux essieux et, par suite, se transforme en mouvement continu en avant. Le wagon est construit sur le type des voitures de tramways. Il contient, outre la place du conducteur, 20 places dont 16 assises et 4 debout. Il est construit symétriquement, de sorte qu'il n'a pas besoin d'être tourné.

Le poids du wagon vide, y compris la machine électrique afférente, qui pèse environ 5 à 6 quintaux, est de 60 quintaux.

Avec un plein chargement le poids est de 90 quintaux.

Le mouvement en avant se continue tant que le circuit du courant électrique est fermé.

L'établissement et l'interruption du courant ont lieu par le moyen d'une manivelle qui est placée à droite du conducteur.

A côté de la manivelle on a installé le frein et la sonnette de signaux, de sorte qu'une seule personne suffit pour le service du wagon.

Le conducteur peut même encore être chargé de la distribution des billets.

La vitesse moyenne est, en vertu du règlement officiel, de 15 kilomètres à l'heure. La vitesse ne doit en aucun cas dépasser 20 kilomètres.

Mais on pourrait, si on le voulait, obtenir une vitesse beaucoup plus grande et presque égale à celle des trains de voyageurs.

Gazette d'Augsbourg

LES RÉGLEMENTS DES ANCIENNES CORPORATIONS DES DIVERS CORPS DE MÉTIERS¹

II

— SERRURIERS —

Nul Compagnon ne pourra servir ni travailler, forger ni faire forger les Ouvrages en dépendant hors de chez lesdits Maîtres, en Chambres, Collèges, Convents, Communautés, Académies ou dans les Maisons ou Boutiques des Maîtres Maréchaux, Cloutiers, Eperonniers, Arquebusiers, Armuriers, Taillandiers, et autres

Gens de Forges, afin que les Industries dudit Art ne puissent être converties en abus, et que l'on ne fasse des fausses Clefs à peine de leurs être faits et parfait leur procès selon les rigueurs des Ordonnances, comme il est porté par l'Article 41, des Règlements des Serruriers de Paris, de l'année 1640, et de l'Article 19 des Statuts de 1674.

Les Maîtres dudit Art feront prélativement aux Forgeurs tous les Ouvrages en dépendants, comme toutes sortes de Ligatures et Fermetures des Maisons, Bâtimens, Edifices, Ancres garni de leurs tirants, Corboux, Jambiers, Pilliers de Boutiques, Barres de trimiés, Enchentrures de Cheminées, Chaînes à mouffes, Trillis pour les Fenêtres, Enseignes, Ferrures de Porte, Gons, Empares brisée et non brisée. Fiches, Angons, Fiches à charnière, Ferrures, Serrures, généralement toute œuvre de Serrurerie qui est nécessaire pour lesdits Bâtimens, à l'exception seulement des Barraux tant droit que traversier, percés ou non percés qui pourront être faits et fabriqués tant par lesdits Serruriers que Forgeurs non compris les autres Barraux, Trillis, et Ballustrades généralement quelconques, qui seront en compartemens lesquels ne pourront être faits que par lesdits Maîtres Serruriers, sous peine de cent livres d'amende contre les Contrevenants, moitié au profit des Pauvres du Grand Hôtel Dieu de cette Ville, et l'autre moitié à ladite Communauté pour subvenir à leurs besoins suivant l'Article 20 des Statuts de 1674, et l'Article 44 des Règlements de Paris qui est beaucoup plus étendu.

Les Veuves délaissées desdits Maîtres Serruriers tiendront si bon leurs semble la boutique de leur defunts Maris tant qu'elles seront en Viduité, pourvu que leurs Compagnons soient suffisamment experts, d'honnête vie, et reconnus pour tels par les Maîtres Jurez, afin que le Public ensoit dignement satisfait sans pouvoir néanmoins prendre aucun Apprentif, le tout suivant l'Article 21 des Statuts de 1674, et si lesdites Veuves convolent en seconde Nôpees avec des Compagnons dudit Art de la Condition cy-dessus lesquels n'auront fait Apprentissage en ladite Ville de Lyon, pourvu qu'ils ayent accomplis lesdites six années de service dans ledit Art cy-dessus mentionné ils seront considérés par lesdits Jurez en la présence des anciens faisant la pluriété, à condition que le Chef d'œuvre leur sera ordonné à la manière accoutumée; aussi suivant les Articles 42 et 43 des Règlements de Paris.

ART. LII des Règlements de Paris, en conséquence desdits anciens Status lesdits Maîtres, Compagnons, et Apprentifs ne pourront Forger ni faire Forger aucune Clef que l'on n'aye mis en leur possession la Serrure, et la délivreront au Maître ou à la Maîtresse de ladite Maison, et même n'en pourront faire sur modèle de Cire, Terre, ou autres Patrons, à peine de l'amende de cent livres pour la première fois applicable comme dessus, et de punition corporelle en cas de contravention pour la seconde fois.

ART. LIII des Règlements de Paris, pour remédier aux grands accidens que l'expérience a fait reconnaître par la suite des temps dans les entreprises de diverses personnes contre les Privilèges dudit Art, très expresses inhibitions et deffenses sont faites à tous Maîtres Cloutiers, Taillandiers, Gens de Forges et autres de faire forger, achepter, vendre et debiter, des Ouvrages dépendans dudit Art, ensemble de faire Clôtures, Fermetures, Ligatures des Maisons et autres Ouvrages de pareille nature concernant ledit Art, sous les peines portées cy-dessus.

ART XXX des Statuts de 1674 et Art 54 des Règlements de Paris qui est un peu plus étendu; afin que le cours d'une infinité de malheurs soient heureusement arrêtés, deffenses sont faites pareillement à tous les Marchands, Orfèvres, Maîtres Chauderonniers, Fondeurs et autres de faire Serrures, Clefs, contre Clefs, les jetter au Moule. et autres Ouvrages dudit Art sous les mêmes peines.

Deffenses sont faites aux Maîtres dudit Art de Forger ou faire

¹ Voir les pages 181, 194 et 206 du tome I, et p. 27, du t. II.

Forger par personnes interposées dans les Maisons, Boutiques, et Forges desdits Maîtres Maréchaux, Cloutiers, Eperonniers, Armuriers, Taillandiers, Gens de Forges, et autres sous lesdites peines, tant contre ceux qui les auront admis en leurs Maisons, Boutiques, et Forges, comme il est porté par l'Article 55 des Règlements des Serruriers de Paris de l'année 1650.

Toutes les Serrures de Coffres, de Portes et autres Serrures à ressorts, seront bien et dûment garnies suivant la montre de la Clef, les Palastres desdites Serrures seront d'une telle bonté et d'une force suffisante comme aussi la garniture et les mouvements sans aucune corruptions, autrement lesdites Serrures seront confisquées, et rompuës, et le Contrevenant condamné en l'amende de dix livres applicable aux necessitez dudit Art, suivant les Articles 27 et 28 des Statuts de 1674.

ART. LXII des Règlements de Paris, les Bourgeois et Habitants de ladite Ville de Lyon, Communauté de Collèges, Convents, Monastères, ni les Academistes et autres Gens ne pourront d'oresnavant avoir des Forges pour l'effet dudit Art de Serrurerie en leurs Maisons crainte que les malheurs cy-devant arrivez en faveur de cette liberté ne continuë leur cours, à peine de confiscation desdites Forges en faveur de ladite Communauté, six cent livres d'amende, dont moitié nous sera adjugée, et le surplus aux Hôpitaux de ladite Ville, et à tous Dépens, Dommages et Interêts contre les Contrevenants, sans que lesdits Jurez aient besoin d'autre Commission que la Copie des presentes dûment Collationnée; et l'Ordonnance de Monsieur le Prevôt des Marchands.

ART. LXIII des Règlements de Paris, pour aussi empêcher que l'ignorance ne s'établisse au desavantage desdits Maîtres serruriers dans de certaines Maisons scituées en la dite Ville, Fauxbourgs et Banlieues de Lyon, ou diverses personnes de tous Arts et Métiers se vont impunément retirer; deffenses sont faites qu'aucun ne soient d'oresnavant admis pour exercer ledit Art de Serrurier qu'ils n'ayent Lettres authentiques, et en bonne forme, et qu'il ne soit auparavant reçu Maître par lesdits Jurez, même qu'il n'aye prêté le serment pardevant mesdits Sieurs les Prevôts des Marchands et Echevins, et satisfait aux Droits cy-dessus Ordonnés et enjoignons auxdits Jurez d'en faire incessamment les recherches sans prendre autre Mandement, avec deffenses à tous Justiciers leur Officiers de les y troubler, à peine de dechéance de leurs Droits, et quinze cent livres d'amende, dont moitié nous apartiendra, et l'autre moitié en faveur de ladite Communauté, Confiscation des Marchandises et Ustancilles dudit Art pour être employés aux affaires desdits Maîtres, et de tous Dépens, Dommages et Interêts, et sans déroger à l'Ordonnance rendûe par lesdits Sieurs Prevôt des Marchands et Echevins le 15 Juillet 1729 au sujet des Serruriers qui s'étoient établis auparavant dans les Fauxbourgs de ladite Ville de Lyon qui sera exécutée suivant sa forme et teneur.

ART. LXVIII et dernier des Statuts des Maîtres de Paris 1652 et Article 24 des Statuts des Règlements de 1674, en cas que quelques affaires d'importances surviennent à la Communauté desdits Maîtres lesdits Jurez pourront faire assembler à leurs diligences ensuite de la permission par eux prise de M. le Prevôt des Marchands en leur Chambre, où en la Maison du plus ancien Juré des Maîtres suivant le Mandement que lesdits Jurez en feront, à peine de dix sols contre chacun desdits Défaillants au profit de ladite Communauté, sinon en cas de maladie ou autre cause légitime; l'un desdits Jurez fera la proposition desdites affaires, et ce qui sera délibéré par ladite Communauté sera écrit par l'un desdits Jurez dans ledit Registre signée de ceux qui se trouveront present, selon la forme et teneur.

Extrait des statuts, réglemens et ordonnances des maîtres serruriers jurez de la ville, fauxbourgs et banlieues de Lyon. Tirée des Anciens statuts et réglemens accordés par les rois Charles VIII, en l'an 1489; François Ier en 1523;

Henri III, en 1556; Charles IX, en 1571; Henri IV, en 1595; Louis XIII, en 1630; Louis XIV, de glorieuse mémoire en 1670 et Louis XV, à présent heureusement régnant.

Les présents statuts, réglemens et ordonnances cy-joints, obtenus à la diligence des sieurs Guillaume Autié, Bertrand Testard, Michel Buchet et Antoine Fargue. Imprimé à Lyon, chez la veuve d'André Molin, en 1729.

CHEMINS DE FER PORTATIFS DECAUVILLE

L'exposition de machines qui vient d'avoir lieu au Concours régional de Versailles n'a jamais été aussi brillante que cette année.

Mais parmi les nouveautés qui y étaient présentées nous devons signaler en première ligne l'attrayante exposition de la Maison Decauville, inventeur des chemins de fer à voie étroite entièrement métalliques, qui a obtenu le premier prix (médaille d'or) dans le concours spécial de chemins de fer agricoles que le ministère de l'agriculture avait organisé à Versailles.

C'est du reste la sixième fois que des concours spéciaux pour les chemins de fer portatifs ont lieu tant en France qu'à l'étranger, et M. Decauville aîné a obtenu tous les premiers prix sans exception.

Le public se pressait en foule dans les wagons qu'une petite locomotive trainait d'un bout à l'autre de l'exposition.

A l'époque où nous vivons, la question des transports à bon marché devient chaque jour plus importante, et il ne s'agit plus seulement d'aller économiquement de grande ville à grande ville, mais également depuis les stations de nos grandes lignes jusqu'aux villes qui en sont éloignées de quelques kilomètres.

La vraie solution de ce problème nous paraît trouvée par les ateliers du Petit-Bourg, et nous avons admiré le train-bijou fonctionnant sur une voie étroite de 60 centimètres.

Rien de plus coquet et de plus mignon que ces délicieuses voitures de 1^{re}, 2^e et 3^e classe.

Le compartiment de première classe, capitonné rouge et or, garni de glaces pour les voyageuses coquettes, est d'un luxe qui ne laisse rien à désirer. Ce train-bijou est la nouvelle création de M. Decauville aîné, mais nous devons rappeler que ses ateliers construisent aussi des quantités énormes de chemins de fer portatifs pour l'agriculture, les travaux publics et la guerre; et le chiffre d'affaires rien que pour ce matériel atteint actuellement cinq à six millions par année.

C'est M. Decauville qui a fourni les 100 kilomètres que le gouvernement russe emploie pour les transports de troupes dans la guerre du Turkestan, et il livre en ce moment le matériel nécessaire aux travaux du canal de Panama, des chemins de fer du Sénégal, des ports de Sébastopol, de Newhaven, etc.

Rappelons aux personnes qui n'ont pu aller voir l'exposition du Concours de Versailles que les ateliers du Petit-Bourg ne sont qu'à 55 minutes de Paris, sur la ligne de Corbeil, et les visiteurs, reçus de la façon la plus cordiale, y sont proménés à travers les ateliers et l'exploitation agricole tous les mardis et vendredis.

LÉGION D'HONNEUR

M. Bailly, architecte, membre de l'Institut, président du Comité des artistes, 1881, officier depuis 1868, est nommé commandeur.

Sont nommés officiers :

MM. Roussel, inspecteur général de 2^e classe au corps des ponts et chaussées. — Brame (Edouard), inspecteur général de 2^e classe au corps des ponts et chaussées.

Sont nommés chevaliers :

MM. Gouton, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe au corps des ponts et chaussées. — Mocquery, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe. — Juncker (Albert), ingénieur ordinaire de 1^{re} classe. — Thoux (Marcelin-Jules), ingénieur ordinaire de 1^{re} classe. — Liebeaux (Victor-Gaston), ingénieur ordinaire de 2^e classe. — Pichon (Louis-Gabriel), ingénieur ordinaire de 2^e classe. — Espitallier (Eugène), sous-ingénieur des ponts et chaussées. — Rocca (Joseph-Jacques-Philippe), conducteur principal des ponts et chaussées. — Zeiller (Charles-René), ingénieur ordinaire de 1^{re} classe au corps des mines.

Sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été nommés chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur :

MM. Mensat, chef de division à la préfecture de la Seine. — Marteau, architecte du Nord. — Gousselin, architecte de la ville de Bône.

NOMINATIONS

Ont été nommés inspecteurs généraux de 2^e classe au corps des ponts et chaussées, les ingénieurs en chef de 1^{re} classe suivants : MM. Vernis, Leblanc, Bresse, Bernard, Plocq et Holleaux.

Ont été nommés ingénieurs en chef de 2^e classe au corps des ponts et chaussées, les ingénieurs ordinaires de 1^{re} classe suivants : MM. Gilbin, de Mazas, Aubé, Frossard, Barlatier, Courtois, Châtel, Lasne, Mancel, Bauër, Daigremont et Thévenet.

Ont été nommés ingénieurs en chef de 2^e classe au corps des mines, les ingénieurs ordinaires de 1^{re} classe suivants : MM. Fuchs, Vicaire et Ledoux.

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRE DES OUVRIERS DU BATIMENT

Sous ce titre, M. Jossier, membre de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, a réuni dans une nomenclature très-complète et rédigée d'une façon claire et familière les termes ou mots ayant directement ou indirectement quelque rapport avec l'art de bâtir, entendu dans son acception la plus large. Ainsi, indépendamment des termes généraux d'architecture et de construction, on y trouve les termes techniques employés par les ouvriers de divers corps d'état et ceux relatifs aux travaux publics, à la fortification, à la mécanique, à la peinture, à la sculpture, à la décoration des édifices et bâtiments civils et religieux, à l'archéologie, aux antiquités, etc.

Les définitions et les applications sont données d'une façon aussi claire, aussi intelligente que compréhensible pour tout le monde; les erreurs remarquées dans les traités d'architecture ou dans les dictionnaires généraux ou techniques sont signalées.

En résumé c'est un excellent ouvrage qui ne s'adresse pas seulement aux ouvriers, comme son titre l'indique, mais bien à la grande généralité des lecteurs, et surtout aux élèves des écoles supérieures et professionnelles, aux jeunes gens qui en le compulsant s'initieront peu à peu au langage que beaucoup d'entre eux devront écrire et parler un jour.

AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

Arrêté. — Le maire de Lyon vient de prendre l'arrêté suivant :
Art. 1^{er}. — Une commission spéciale est instituée à l'effet

d'examiner les divers projets qui nous ont été présentés pour l'alimentation de la ville de Lyon en eau potable.

Art. 2. — Cette commission, après examen des différents projets, devra donner son avis pour chacun d'eux, sur les points spéciaux suivants : 1^o quantité et qualité de l'eau ; 2^o côté technique du projet ; possibilité d'exécution des travaux ; 3^o côté financier et économique.

Art. 3. — Sont nommés membres de cette commission :

M. Acloque, ingénieur des chemins de fer. — M. Ancel, administrateur délégué de la Compagnie du gaz de Lyon. — M. Aynard (Ed.), banquier. — M. Cazeneuve, professeur de chimie à la Faculté de médecine. — M. Chéron, adjoint au maire de Lyon. — M. Delocre, ingénieur en chef du département. — M. Domenget, ingénieur des ponts et chaussées, directeur du service de la voirie municipale. — M. Dougados, ingénieur des mines à Lyon. — M. Dubois, adjoint au maire de Lyon. — M. Hirsch, architecte en chef de la ville. — M. Jacquet, ingénieur en chef du service de la navigation du Rhône. — M. Loir, doyen de la Faculté des sciences. — M. Lombard-Gerin, ingénieur civil. — M. Marchegay, ingénieur civil. — M. Rollet, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine.

Enquêtes. — Le 25 juin, une enquête a été ouverte sur la demande du Conseil général de l'administration des Hospices civils de Lyon, tendant à obtenir l'autorisation d'aliéner, sur la mise à prix de 311, 223 fr. une parcelle de terrain de la masse n° 1, aux Brotteaux, de 1,414 mètres 65 décimètres carrés, limitée au levant par l'avenue de Noailles, au midi par une parcelle vendue à M. Bailly, architecte, au nord par l'avenue Duquesne projetée, et au couchant par une parcelle de la masse n° 1, vendue à MM. Gros et Vittet, et une autre parcelle affermée à M. Gros.

Le 16 juillet, une enquête a été ouverte sur un projet relatif à l'acquisition par la ville de Lyon, d'une portion d'immeuble d'une contenance de 2,959 mètres carrés, située place Morel, à l'angle de la côte des Carmélites et de la rue de Flesselles, pour la construction d'un groupe scolaire.

Les Chemins de fer lyonnais. — La commission départementale a adopté le cahier des charges définitif concernant les chemins de fer de Saint-Just-Mornant-Vaugneray et de Tarare-Villefranche.

En ce qui concerne cette dernière ligne, il a été décidé qu'elle serait faite à voie étroite, le génie militaire n'autorisant la construction qu'à cette condition.

La commission départementale a prié l'administration d'insister auprès du concessionnaire pour qu'il se décide à apporter toute la célérité possible dans l'achèvement du tracé Saint-Just-Mornant-Vaugneray.

L'administration de la guerre a décidé la construction d'un réseau de lignes dites stratégiques qui formera un chemin de ceinture autour de Lyon, en dehors des fortifications.

La première ligne étudiée est celle qui, partant d'Oullins, suit la vallée de l'Yseron, coupe la ligne de Montbrison à la hauteur de Tassin, pour se diriger sur Limonest et rejoindre la ligne de Saint-Germain à Tarare.

Adjudication de la Guerre. — Le ministre de la guerre vient de décider que dorénavant les adjudications publiques de fournitures ou entreprises de la guerre auront lieu au siège même de l'administration civile ; que le représentant de l'autorité civile (le maire ou son délégué) présidera l'ensemble des travaux des commissions d'adjudications, et que le représentant de l'autorité militaire n'occupera que la seconde place.

Il pourra toujours répondre aux observations adressées par les soumissionnaires.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Maison, 23, cours des Chartreux. M. Bourgeois. — Exhaussement, 92, cours de Brosses. M. Billon, 19, rue du Gazomètre. — Maison, grande rue de la Guillotière, 23. M. Chevallier, grande rue de la Guillotière, 8. — Maison, 40, rue de la Thibaudière. M. Teyssier. — Exhaussement, quai Fulchiron, 39-40. M. Bazin. — Maison, 94, rue du Sacré-Cœur. M. Boidevézy, rue de Crillon, 15. — Maison, 91, cours de Brosses. M. Rey, rue Réchevelin, 3. — Maison sur cour, 20, rue d'Enfer. M. Gouge, par Bojadoux, rue de l'Enfance, 27. — Maison sur cour, 6, rue des Truilleries. M. Gouttesoulard. — Maison sur cour, 71, boulevard de la Croix-Rousse. M. Pétureau, rue Bouteille, 14. — Maison sur cour, 60, cours de la Liberté. M. Sangalli. — Exhaussement, 7, rue du Bas-Port. M. Paris. — Maison, 8, rue Séguin. M. Roussillon, rue Henri-Quatre, 8. — Maison, 69 bis, rue Ney. M. Thomas, 22, rue de la Part-Dieu. — Maison, 36, rue de Vendôme. M. Vassivière, 23, rue Duquesne. — Maison, 64, rue Charlemagne, rue Ravat, 8, 10, 12. M. Sautre, par M. Geneste, rue de Créqui, 57. — Maison et exhaussement, 178, rue Bugeaud. M. Gigot, rue de Vendôme, 166. — Exhaussement, 95, rue Molière. M. Bertrand, 15, rue de Séze. — Maison, 12, rue Tête-d'Or. M. Picoulet, passage Montgolfier, 7. — Maison sur cour, rue Gillibert. M. Frantz. — Maison, 95, rue Moncey. M. Chavet, par M. Valnet, rue Charpenet, 10. — Maison, avenue des Ponts. M. Gilbert. — Exhaussement, 6, grande rue de Vaise, 6. M. Guyot, par MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Clair, 19. — Usine, cours de Brosses, 47. M. Pupier, par M. Bernelin, architecte. — Maison, rue Claudia, à Montchat. M. Peyre, par Bernelin. — Maison, rue de Séze, 110 bis. M. Boissenier, par M. Bernelin, architecte.

TRAVAUX PARTICULIERS COMMENCÉS A LYON

1^{er} ARRONDISSEMENT. — *Boulevard de la Croix-Rousse*, 84. — Hôtel particulier. Propr., M. Lombard Gérin, rue Cuvier, 2; entrepr., M. Chataux, rue de Vauban, 23. — Rez-de-chaussée. — *Montée de la Butte*, 8. — Surélévation. Propr., et arch., M. Boiron, rue Constantine, 8; entrepr., M. Guillot, 26, rue Saint-Joseph. — Couvert. — *Cours des Chartreux*, 23. — Atelier. Propr., M. Bourgeois; entrepr., M. Souriau, 15, rue Hippolyte-Flandrin. — Couvert.

2^e ARRONDISSEMENT. — *Rue Mazarin*, 8. — Construction d'un bâtiment de rapport. Propr., M. Renel; arch., M. Chatagnon, 12, rue du Béguin. — Couvert. — *Rue Henri-Quatre, retour rue de Condé*. — Hôtel particulier. Propr., M. de Claussat, place Perrache, 1; architecte, M. Christot, rue de l'Hôpital, 1; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — 3^e étage. — *Rue de Jarente*, 12. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Boissenier, rue Fénélon, 27; arch., M. Berthelet, rue Gentil, 5; entrepr., M. Batime, rue de la Part-Dieu, 7. — 2^e étage. — *Rue de Jarente*, 43, 45, 47. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Martin, 49, rue Bourbon. — 1^{er} étage. — *Place des Jacobins*. — Fontaine monumentale. Propr., la Ville de Lyon; arch., M. André, entrepr., MM. Vial et Comparat, à Lyon. — *Cours Perrache*, 23. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Serve, quai de la Charité, 82; arch., M. Chatron; entr., M. Dumont, quai de l'Hôpital, 22. — 2^e étage. — *Rue Sala*, 23. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Nouvelet, arch., M. Thoubillon; entrepr., M. Jamot, 8, rue du Plat. — Mansardes. — *Rue Dugas-Montbel*, 30. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Cimetière; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — Rez-de-chaussée. — *Rue Racat*, 40. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Juppé, rue Ravat, 27; arch., M. Boyer; entrepr., M. Gigodot, rue de l'Hôtel-de-Ville, 55. — Au 1^{er} étage.

3^e ARRONDISSEMENT. — *Cours de la Liberté*, 6, et quai de la Guillotière, 5. — Construction d'un temple protestant. Propr., une Association; archit., M. André, rue de la Charité, 11; entrepr., MM. Taton, frères, cours de Brosses, 72. — Au 3^e étage. — *Avenue de Saxe*, 181. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Renel, avenue de Saxe, 242. — 1^{er} étage — *Cours Lafayette*, 127. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Rollet, même adresse; entrepr., M. Hyvert, 20, rue de Marseille. — 3^e étage. — *Quai Claude-Bernard*, 50. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Duceux; arch., M. Morel; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — Au 3^e étage. — *Rue Rabelais*, 96. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Faye, rue Rabelais, 98; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Emiel, rue des Archers, 13. — 1^{er} étage. — *Rue Sébastien-Gryphe*, 60. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Perret, même adresse; arch., M. Bernard, route de Vienne, 107; entrepr., M. Boidevézy, route de Vienne. — Couvert. — *Chemin de la Croix-Barret*. — Propr., M. Schall, route de Vienne, 20; arch., M. Bernard; entrepr., M. A. Joubet, au Moulin-à-Vent. — Couvert. — *Rue Cavenne*, 16. — Bâtiment de rapport. — Prop., M. Bouillet; arch., M. Gros, cours de Brosses, 16; entrepr., M. Nann, rue de Marseille, 4. — 2^e étage. — *Rue Sébastopol*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Crozier; arch., M. Curny; entrepr., M. Labasse jeune, 128, cours Lafayette. — Au 1^{er} étage. — *Route d'Heyrieux*, près l'usine Cognet.

— Bâtiment de rapport. Propr., M. Kaffer; entrepr., M. Belouf à Montchat. — Au 1^{er} étage. — *Chemin Saint-Victorien*, 12. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bernard; arch., M. Bailly, dit Baer; entrepr., M. Fazille, à Montchat. — Couvert. — *Rue du Bas-Port*, 7. — Maison de rapport. Propr., M. Paris; arch., M. Bernelin; entrepr., MM. Taton frères. — Au 1^{er} étage. — *Rue Servient*, 90. — Maison de rapport. Propr., M. Brunet; arch., M. Bernelin; entrepr., M. Savy. — Couvert. — *Rue Mazenod*, 112. — Maison de rapport. Propr., M. Thomas; arch., M. Bernelin; entrepr., M. Montpeyroux. — 2^e étage. — *Rue Boileau*, 215. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Achard fils aîné, rue Boileau, 215; entrepr., M. Mosnier, rue du Sacré-Cœur. — Couvert. — *Rue Charpenet*, 8. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Roussillon; entrepr., MM. Andrieux frères, 187, rue de Créqui. — Au 1^{er} étage. — *Rue de Cavenne*. — Bâtiment de rapport. Propr., et entr., M. Fonteix, 4, rue Daguesseau. — Au 1^{er} étage. — *Rue de Cavenne*, 16 et 18. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gailleton; arch., M. Rauguenet; entrepr., M. Malterre (Guillaume), rue Palais-Grillet, 24. — Rez-de-chaussée. — *Rue de Marseille*, 6. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Richard; arch., M. Moreau; entrepr., M. Nann, rue de Marseille. — Chemin de fer de Lyon à Saint-Genis-d'Aost. Propr., Compagnie Belge; conducteur des travaux, M. Nadaud, à Montchat. — Rez-de-chaussée — *Cours de Brosses*, 91. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Rey; arch., M. Valensaut. — Rez-de-chaussée. — *Rue Basse-Combalat*, 12. — Bâtiment de rap. Propr., et entrepr., M. Dumont, 8, rue de la Platière; arch., M. Feuga. — Rez-de-chaussée. — *Rue Montesquieu*, 95. — Bâtiment. Propr., les Sœurs Saint-Charles; entrepr., M. Breton, rue de Chartres, 12. — Rez-de-chaussée. — *Cours de Brosses*, 92. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Billon; arch., M. Valensaut; entrepr., MM. Taton frères. — Au 3^e étage.

4^e ARRONDISSEMENT. — *Quai de Serin*, 23. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gillet, quai de Serin, 10; arch., M. Arguillère; entrepr., M. Bellat, 4, place Sathonay. — Au 1^{er} étage. — *Rue Jacquard prolongée*. — Maison bourgeoise, entrepr., MM. Gay et Bagnard, 4, rue des Maronniers. — Au 2^e étage.

5^e ARRONDISSEMENT. — *Quai de Jayr*, 42. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Lhermet, fumiste; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — 3^e étage. — *Quai de Jayr*, 43. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Matignon, rue de la Pyramide; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. Au 3^e étage. — *Quai de Jayr*, 44. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bénier, 3, rue Constantine; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Au 3^e étage. — *Quai de Vaise*, 27. — Bâtiment sur cour, surélévation. Propr., M. Besson, quai de Vaise, 17; arch., M. Bonnafé, 42, rue d'Algérie; entr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre de Vaise. — Couvert. — *Rue Gorge-de-Loup*. — Usine. Propr., M. Hotot, à Paris; arch., M. Arguillère; entr., M. Nierfeix aîné, rue de Loiselère. — Couvert. — *Quai des Etroits*, 14. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Dailly, montée Saint-Laurent; arch., M. Loiseau; entrepr., M. Chateau, chemin de la Demi-Lune, 128. — 2^e étage. — *Chemin de Choulans*, 86. — Bâtiment. Propr., M. Bégule, au même lieu; arch., M. Monvenoux; entrepr., M. Rochon, rue de Béarn. — Couvert. — *Chemin des Battières*. — Château. Propr., M. Gagneur, rue Saint-Côme; arch., M. Taboury neveu; entrepr., M. Taboury frères, rue des Anges, 15. — Rez-de-chaussée. — *Rue Saint-Pierre-de-Vaise*, 80. — Bâtiment. Propr., Madame Girerd, à la Villette; arch., M. Chabanne, place Saint-Nizier, 2; entrepr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — Au 2^e étage — *Rue de Paris*, 30. — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Héritier fils; arch., M. Arguillère entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Au 2^e étage — *Rue Saint-Pierre-de-Vaise*. — Bâtiment pour atelier. Propr., M. Mourgue; entrepr., MM. Thomas et Foussard, 74, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — Couvert. — *Rue de la Pyramide*, 115. — Bâtiment pour dépendances. Propr., M. Jacolin, entrepr., MM. Favaud et Claverolas, 2, rue de Bourgogne. — Couvert — *Rue de la Corderie*, 10. — Bâtiment de rapport. Propriétaire, M. Biéner-Ridé; entrepr., MM. Parot et Boudet, 57, rue de Vendôme. — Au 2^e étage. — *Rue de la Gare*. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Dupoisat; arch., M. Richard, rue Constantine, 8; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Claire, 19. — Au 1^{er} étage. — *Chemin des Acqueducs*. Restauration. Propr., M. Charrel; entrepr., M. Boyer, 246, avenue de Saxe. — Couvert. — *Quai de Vaise*, 25. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gantier; arch., M. Arguillère; entrepr., M. Pénelon. — Fondations. — *Rue Laporte*. — Bâtiment de rapport. — M. Pays-Lericel; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Fondations. — *Place Moncey, angle des rues Vauban et Moncey*. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Fouilland, M. de Précy, 49. — Au 4^e étage.

6^e ARRONDISSEMENT. — *Avenue de Nouilles*, 31, retour. — Bâtiment de rapport. Propr., M. France, cours Morand, 30; arch., M. Colomb, place Morand, 16; entrepr., M. Durel, rue Ferrandière, 36. — Mausar.

— *Rue Bugeaud, 105.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Baccconnier, rue Tête-d'Or, 87; entrepr., M. Mathivaud, rue Barrier, 6. — Couvert. — *Rue de Sully, 21.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Grosland, rue de Sully; arch., M. Moreau; entrepr., M. Fouilland, rue de Précy, 49. — Mansardes. — *Avenue de Noailles, 26.* — Bâtiment de rapport. Propr. et arch., M. Bailly, quai de l'Hôpital, 6; entrepr., M. Maréchal, rue Saint-Pierre, 23. — Couvert. — *Avenue Duquesne, 17.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Cambefort; arch., M. Pascalou; entrepr., M. Fessetaud, rue de Vauban, 81. — Au 2^e étage. — *Rue Bossuet, 102.* — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Régnier, boulevard de la Croix-Rousse, 96; arch., M. Taillandier. — Couvert. — *Rue Masséna, 71.* — Bâtiment de rapport sur cour. Propr., M. Miaz, même adresse; arch., M. J. P. Cotter, cours Morand, 57; entrepr., M. Gouyon. — 4^e étage. — *Rue Bossuet, 75.* — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Triouillet, rue de Chartres, 20; arch., M. Vacher, place des Squares; entrepr., M. Leduc, rue de Béarn, 15. — Au 4^e étage. — *Place des Hospices.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Péhu-Saché, rue Puits-Gaillet, 6; arch., M. Moreau, rue Jean-de-Tournes, 8; entrepr., MM. Rouchon frères, 54, rue Mercière. — Au 3^e étage. — *Rue projetée entre les rues Précy et Vauban.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dumas menuisier, rue Vauban; entrepr., M. Gauthier et C^{ie}, rue Vauban. — Rez-de-chaussée. — *Rue Bugeaud, 189.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dubost; arch., M. Boudaret; entrepr., M. Ruby, 1, place des Squares. — Au 2^e étage. — *Rue Bugeaud, 71.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Picot; arch., M. Bernelin; entrepr., M. Duboscq, cours Lafayette, 67. — Au 2^e étage. — *Rue Bugeaud, 75.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Poulet; entrepr., M. Picoulet, passage Montgolfier, 7. — Au 1^{er} étage. — *Rue Boileau, 52.* — Bâtiment de rapport. Propr., M^{me} Jardin; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Émiel, 13, rue des Archers. — Au 4^e étage. — *Rue de Vendôme, 37.* — Bâtiment de rapport. — Propr., M^{me} Janod; arch., M. Cotter; entrepr., M. Gouyon, 50, cours de la Liberté. — Rez-de-chaussée. — *Cours Vitton, 68.* — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Reverdy; entrepr., M. Émiel, 13, rue des Archers. — Couvert. — *Boulevard des Brotteaux, 52.* — Bâtiment de rapport. Propr., une Association; arch., M. Duret; entrepr., MM. Rouchon frères, 54, rue Mercière. — Rez-de-chaussée. — *Quai des Brotteaux, 17.* — Surélévation. Propr., M. Pichot; arch., M. Morel; entrepr., MM. Boudet, 6, rue du Palais-de-Justice. — Au 4^e étage. — *Rue Cuvier, 174.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Roubellat; arch., M. Rivière; entrepr., M. Sautour, 30, rue Villeroy. — Rez-de-chaussée. — *Rue de la Tête-d'Or, 12.* — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Picoulet, 7, passage Montgolfier. — Fondations. — *Avenue Duquesne, 69.* — Surélévation. Propr., M. Rivet, entrepr., M. Picoulet, 7, passage Montgolfier. — Couvert. — *Rue Sainte-Elisabeth, 55.* — Surélévation. Propriétaire, M^{me} Auberun; arch., M. Cotter; entrepr., M. Gouyon, 50, cours de la Liberté. — Couvert. — *Rue Suchet, 30, 32, 34.* — Bâtiment pour usine Propr., M. Maire; entrepr., M. Maréchal, rue Saint-Pierre. — Fondations. — *Rue Ney, 69 bis.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Thomas; arch., M. Bernelin, 16, Grande Rue de la Guillotière. — Foudilles. — *Charpennes.* — *Chemin du Grand-Camp.* — Maison bourgeoise. — M. Morel, à Vaulx-en-Velin; entrepr., MM. Faure et Farget, rue Boileau, 182, Lyon. — 1^{er} étage. — *Chemin des Émeraudes.* — Bâtiment pour usine. Propr., M. Soudy; entrepr., M. Vassivière, à Lyon, avenue de Noailles. — Au 1^{er} étage. — *Cours Vitton, 80.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Moulins; entrepr., M. Fessetaud. — Au 1^{er} étage. — *Rue d'Alsace.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Weil; arch., M. Cotter; entrepr., M. Gouyon. — Fondations. — *Oullins.* — *Avenue des Saulées.* — Bâtiment de rapport. Propr. et arch., M. Paria, 5, place d'Ainay, à Lyon; entrepr., M. Guibert, à Oullins. — Au 2^e étage. — *Grande-Rue.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dervieux, à Oullins; arch., M. Journoud; entrepr., M. Darfeuille, Grande-Rue d'Oullins, 86. — 3^e étage. — *Rue des Fours-à-Chaux, 49.* — Bâtiment. Propr., M. Boule, à Oullins; entrepr., M. Lenoble, à Pierre-Bénite. — Couvert. — *Avenue des Saulées.* — Tannerie et courroierie. Propr., M. Ullmo, à Oullins; ingénieur, M. Vourlot; entrepr., MM. Taton frères, à Lyon. — 3^e étage. — *A la Saulée.* — Bâtiment. — Propr., et entrepr., M. Bellay, à la Mulatière. — Couvert. — *Grande-Rue.* — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Droit; entrepr., M. E. Guyot, à Oullins. — Couvert. — *A la Saulée.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Morier; entrepr., M. Bellay, à la Mulatière. — Couvert. — *Rue des Fours à Chaux, 53.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Micoulay; entrepr., MM. Nosny et Pommier. — 1^{er} étage. — *Rue des Fours-à-Chaux, près de la Saulée.* — Maison de rapport. Propr., M. X.; entrepr., M. Rapeigne. — Au 1^{er} étage. — *Tassin.* — *Lieu des Gatets.* — Bâtiment d'habitation. — Propr., M^{me} Ritton; entrepr., M. Lepaysan, à la Demi-Lune. — Couvert. — *Aux Gatets.* — Restauration. — Propr., M. Louis; arch., M. Moreau; entrepr., M. Viard, route de la Demi-Lune, à Ecully. — Au couvert.

— *Aux Gatets.* — Maison d'habitation. Propr., M. Daniel; arch., M. Benoît; entr., M. Maldent, à la Demi-Lune, près l'église. — Couvert. — Dépendances, entrepr., M. Nosny, à Tassin.

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — *A la Baticolière.* — Château. Propr., M. Bellon; arch., M. Bissuel; entrepr., MM. Guillot et Versavaud. — Au 2^e étage. — *Les Ormes.* — Château. Propr., M. Duval; arch., M. Lablatinière; entrepr. pour bâtiments, M. Dutreix et pour dépendances M. Jarry, à Saint-Cyr. — Au rez-de-chaussée. — *A l'Indiennerie.* — Usine. Propr., M. Pelletier; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Jarry, à Saint-Cyr. — Au 1^{er} étage.

Sathonay. — *Lieu de Mont-Joli.* — Orangerie et maison bourgeoise. Propr., M. Spirito; entrepr., M. Debay, à Caluire. — Au couvert. — Pont-viaduc sur la Rouzière. — Propr., la Compagnie des Dombes; entrepr., M. Bellin, rue Bourbon, 60. — Cintres.

Saint-Didier, Mont-d'Or. — *Moulin Galatin.* — Maison d'habitation. — Propr., M. Reynaud; arch., M. Boistard; entrepr., M. Jarry, à Saint-Cyr. — 1^{er} étage

Villeurbanne. — *Cours Henri, angle du Cours Eugénie.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Beaucoup; arch., M. Cuny, rue du Sacré-Cœur, 165; entrepr., M. Bombaud, route de Grénuieu, à Villeurbanne. — Au 3^e étage.

Caluire. — *Aux Verchères.* — Maison d'habitation. Propr., M. Lachat, arch., M. Bellemain; entrepr., M. Debay, à Caluire. — Couvert. — *Rue Coste, 39 bis.* — Bâtiment de rapport. Propriétaire, M. l'abbé Ruet; entrepr., M. Félix, à Caluire, 31, rue Coste. — Au 3^e étage. — *Chemin des Soldats, près la Gare.* — Maison d'habitation. Propr., M^{me} veuve Thiers; arch., M. Richard; entrepr., M. Debay, à Caluire. — Rez-de-chaussée. — *Chemin de Caluire, en face les Frères.* — Maison d'habitation. Propr., M. Raynaud; arch., M. Marcoz; entrepr., M. Debay, à Caluire. — Couvert. — *Chemin de Caluire, en face les Frères.* — Maison d'habitation. Propr., M. Cortaud; arch., M. Marcoz; entrepr., M. Debay, à Caluire. — Couvert. — *Quai de Cuire.* — Maison. Propr., M. Flachet, arch., M. Turbet; entrepr., M. Bertrand, à Caluire. — Couvert.

La Mulatière. — *Grand'route de Pierre-Bénite, près de l'Yseron.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Riech; entrepr., M. Darfeuille, à Oullins. — Couvert.

Charbonnières. — Bâtiment pour Casino, lieu des Eaux. Propr., MM. Chevalier et Grenier, à Lyon; entrepr., MM. Momet frères à Charbonnières et à Dardilly-le-Haut. — 1^{er} étage.

Écully. — *Chemin des Bruyères.* — Château. Propr., M. Cyrille Cottin, à Ecully; arch., M. Cahuzac, rue d'Égypte, 3; entrepr., M. Courty, à Ecully; Pierre de taille, M. Guillaume, à Civrieux. — Au 1^{er} étage.

Saint-Rambert-l'Île-Barbe. — Grande brasserie de la Méditerranée, Propr., M. Velten, à Marseille; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Jaufrict frères, à Marseille. — Couvert.

Montplaisir. — *Rue Gervais, 1.* — Bâtiment de Rapport. Propr., M. Michard, route de Grenoble, 59; entrepr., M. Mordon, chemin des Alouettes. — Couvert.

Sainte-Foy. — *Impasse de Fontainière.* — Château. Propr., M. Fougas; arch., M. Feuga; entrepr., M. Rapaud. — Au 2^e étage.

Givors. — Maison d'habitation. Propr., Compagnie Fives, Lille; entrepr., général, M. Duchez, place d'Albon, 1, Lyon. — Au 2^e étage.

Fontaines. — *Lieu du Mont-Gay.* — Maison d'habitation. Restauration générale. Propr., M. Verger; entrepr., M. Buy, à Fontaines. — Couvert.

Arbresle. — *Route de Sain-Bel.* — Maison d'habitation. Propr., et entrepr., M. Gilet, à Sainte-Foy-l'Argentière. — Couvert. — *Route de Tarare.* — Bâtiment pour usine. Propr., M. Buisson; entrepr., MM. Lebond et Desfarges, à l'Arbresle. — Couvert.

Bully. — *Au Vieux Moulin.* Bâtiment pour Fabrique. Propr., une association; directeur des travaux, M. Cornaton, à Bully. — Rez-de-chaussée.

Pont-Charra. — *Route de Saint-Romain.* Bâtiment de rapport. Propr., M. Mourgon; entrepr., M. Lamouroux, à Pont-Charra. — Au 1^{er} étage. — *Route de Saint-Romain.* Bâtiment de rapport. Propr., M. Nicoud; entrepr., M. Lamouroux, à Pont-Charra. — Au 1^{er} étage.

PUBLICATIONS NOUVELLES

~ ~ ~ *La Vie privée des Anciens*, par M. René MÉNARD, illustré d'après les monuments antiques, par M. Cl. SAUVAGEOT. Les tomes I et II viennent de paraître. Premier vol. *Les peuples de l'Antiquité*, 1 vol. in-8 de 634 p. et 722 fig.; 30 fr. — Deuxième vol. *La Famille dans l'Antiquité*, 1 vol. in-8, de 508 p. et 815 fig.; 30 fr. L'ouvrage formera 4 vol. — Veuve A. MOREL et C^{ie}, éditeurs, 13, rue Bonaparte, Paris.]

~ ~ ~ *Manuel des Lois du Bâtiment* élaboré par la Société centrale des Architectes, Deuxième édition revue et considérablement augmentée. Deux

forts volumes grand in-8 colombier sur beau papier. Prix broché : 40 fr. — Librairie DUCHER et Cie, 51, rue des Ecoles, Paris.

~ Monographie de l'Opéra de Paris. — L'ensemble de l'ouvrage : texte, 100 planches formant 2 vol. et 4 albums de photographies, vaut 685 fr. — Par parties séparées, le texte seul vaut 20 fr. — La monographie avec le texte, 350 fr. — Les albums de photographies : 1° sculpture ornementale, 45 épreuves grand in-fol. 125 fr.; 2° statues décoratives, 35 épreuves, 90 fr.; 3° peintures décoratives, 20 épreuves, 70 fr.; 4° bronzes, 15 épreuves, 50 fr. — DUCHER ET C^{ie}, éditeur, rue des Ecoles, 51, Paris.

~ L'Alliance des Arts, journal des Artistes, paraissant le samedi. Un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. 50; trois mois, 3 fr. On s'abonne, 3, rue Suger, à Paris.

~ Dictionnaire des ouvriers du bâtiment, par S. Jossua, membre de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Ouvrage indispensable non seulement aux constructeurs et aux artistes, mais généralement à tout le monde, et plus particulièrement aux jeunes ouvriers, aux élèves des écoles primaires supérieures, des écoles normales et des écoles professionnelles. — Un fort vol. gr. in-8. Prix broché, 7 fr. 50. Librairie DUCHER ET C^{ie}, 51, rue des Ecoles, Paris.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Rhône. — Le 9 juillet. — Service vicinal. — 1^{er} lot. M. François Duret, 56, chemin des Pins, adjud. à 3 p. 100. — 2^e lot. M. Pierre Escuyer, à Lamure, adjud. à 17 p. 100.

Alpes-Maritimes. — Le 23 juin. — Port de Nice. — Agrandissement. Construction d'un bassin intérieur. — Travaux préliminaires de déblayements au-dessus du niveau de la mer. — MM. Moulet et Carvin, adjud. à 18 p. 100.

Alpes-Maritimes. — Le 23 juin. — Route départementale n° 2, d'Entrevaux à Guillaumes. — Partie comprise dans les Basses-Alpes.

Construction entre l'extrémité de la partie carrossable du chemin d'intérêt commun n° 2, dans les Basses-Alpes, et l'origine de la route départementale n° 2, dans les Alpes-Maritimes, sur une longueur de 3,161^m 74. — M. Berger, à Sausse, adjud. à 20 p. 100.

Ardèche. — Le 9 juillet. — Travaux sur chemins vicinaux. — 1^{er} lot. M. Giraud, à Saint-Priest, adjud. à 1 p. 100. — 2^e lot. M. Mazellier, à Labastide-de-Virac, adj. à 21 p. 100. — 3^e lot. MM. Veyrenc et Gleizal, à Antraigues, adjud. à 18 p. 100. — 4^e lot. MM. Chamas et Grange, à Vernoux, adjud. à 25 p. 100. — 5^e lot. MM. Vieux, à Saint-Léger-Bressac, et Babois, au Pouzin, adjud. à 17 p. 100. — 6^e lot. M. Gerband, à Laurac, adjud. à 15 p. 100.

Bouches-du-Rhône. — Le 11 juillet. — Port de Marseille. — Élargissement du quai de la digue extérieure. Établissement de la traverse d'Arenç.

1^{er} lot. MM. Danton et Vaccaro, à Marseille, adjud. à 16 p. 100. — 2^e lot. M. Soullier, à Marseille, adjud. à 1 p. 100.

Doubs. — Le 19 juillet. — Canal du Rhône au Rhin. Amélioration du bief 58-59 d'Aranthon. — Projet de dérivation. — M. Rollet, à Saint-Witt, adjud. à 14 p. 100.

Hérault. — Le 11 juillet. — Chemins vicinaux. — Chemin d'intérêt commun n° 22, de Pécarolles de Buèges au col de Fombeton. Communes de Saint-Martin de Londres et du Causse de la Selle.

Travaux à faire pour la construction d'un pont à 3 arches de 20 mètres d'ouverture chacune sur la rivière d'Hérault, près le Moulin Bertrand. — M. Rodier, à Saint-Jean de Buèges, adjud. à 6,25 p. 100.

Lot. — Le 16 juillet. — Navigation du lot. — Amélioration du bief et de la sortie de l'écluse de Larnajol. — M. Balat, à Cajarc, adjud. à 14 p. 100.

Puy-de-Dôme. — Le 15 juillet. — Chemin de fer de Vichy à Ambert (2^e section), de Giroux à Ambert.

Construction entre le hameau de la Paterie et la route nationale n° 106, à Ambert, sur une longueur de 12,245^m 63. (Voir n° 3). MM. Parisy et Baudron, à Dijon, adjud. à 19 p. 100.

Savoie. — Le 16 juillet. — Lac du Bourget. — Construction d'un port d'abri au Bourget. — M. Simonnet, à Peyrieu, adjud. à 11 p. 100.

Savoie. — Le 16 juillet. — Travaux sur routes départementales.

1^{er} lot. M. Perratonne, à Chambéry, adjud. au prix du devis. — 2^e lot. M. Bourbon, à Yenne, adjud. à 26 p. 100. — 3^e lot. M. Nozenzo, à Saint-Marcel, adjud. à 12 p. 100. — 4^e lot. M. Bellemin, à Saint-Genix, adjud. à 9 p. 100. — 5^e et 7^e lots non adjugés. — 6^e lot. M. Gajetta, à Moutiers, adjud. à 22 p. 100. — 8^e lot. M. Mosca, à Épière, adjud. à 8 p. 100.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Brest. — Le 11 juillet. — Direction d'artillerie de Brest. — Construction d'un atelier de chargement de cartouches dans les terrains de Kerorior.

M. Pérès, à Brest, adjud. au prix du devis.

Le Mans. — Le 15 juillet. — Ecole d'artillerie du Mans. — Travaux de terrasse et maçonnerie à exécuter au champ de tir d'Anvoirs, près le Mans. M. Beldant, au Mans, adjud. à 1,02 p. 100.

Vincennes. — Le 19 juillet. — Direction d'artillerie de Vincennes. — Construction d'un mur d'enceinte avec grille en fer, de hangars, d'égouts et de routes sur un terrain situé dans le bois de Vincennes, commune de Vincennes.

1^{er} lot. Terrassements et maçonnerie. M. Pradeau, boulevard Beaumarchais, 46, adjud. à 8,10 p. 100. — 2^e lot. Pavage, granit et empierrement. M. Quéhan, à Saint-Mandé, adjud. à 9,50 p. 100 d'aug. — 3^e lot. Charpente en bois et menuiserie. M. Régulier, rue du Champ-d'Asile, 37, adjud. à 4 p. 100 d'aug. — 4^e lot. Charpente en fer, fonte et serrurerie. M. Moisant, boulevard de Vaugirard, 20, adjud. à 5 p. 100 d'aug. — 5^e lot. Couverture, plomberie et zincage. M. Hugot, rue des Tournelles, 15, adjud. à 2 p. 100. — 6^e lot. Peinture, tenture et vitrerie. M. Combrouze, à Toulouse, adjud. à 3,52 p. 100.

MINISTÈRE DE LA MARINE

Rochefort. — Le 13 juillet. — Pièces en bronze et en cuivre. M. Menier, à Lille, adjud. à 40,487 fr. 30.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Le 14 juillet. — Renouvellement de 12,880 mètres de voie sur la ligne de Bordeaux à la Sauge.

MM. Seice, 49. — Cauquil, 6. — Thibaut, 17. — Perrier, 49. — Labasse, 7.

Le Conseil statuera.

Le 18 juillet. — Barrières métalliques pivotantes et roulantes. — Partie métallique en bois.

1^{er} lot. — Partie métallique de 50 paires de barrières à pivot de 4 mètres et de 25 paires de barrières roulantes de 5^m, 25 avec portillon.

MM. Bastiat et fils, 50 (partie métallique), 31 trails Brunel, 15 (potaux, rails fournis par l'administration). — Louet, soumission écartée.

MM. Bruno et fils, 206, rue du Foubourg-Saint-Denis, 50, 34, 15.

2^e lot. — Partie métallique de 43 barrières de 5 mètres et de 6 barrières de 8 mètres à 2 vantaux, sans portillon.

MM. Bastiat et fils, 60 (partie métallique), 15 (potaux). — Louet, soumission écartée.

MM. Bruno et fils, 53, 15.

3^e lot. — 23 m. c. 925 de bois en chêne pour longrines de chemins de roulement des barrières roulantes.

MM. Chauveau, 135. — Giraudel, 139,95. — Dagot, 139. — Henri Robert, 150. — Legol, Chevreuil et frères, 159. — Lejeune, 167.

M. Sonier (Jean), à la Chalande, par Larochehoucaud (Charente), adjud., à 100 fr. le mètre cube.

Le Conseil statuera.

Le 18 juillet. — Grues de chargement sans fondations, de la force de 10 tonnes.

Forges de Commentry et Fourchambault, place Vendôme, 13, adjud. à 45 fr. les 100 kilog.

Le Conseil statuera.

Le 20 juillet, 10 h. — Fourniture de pièces diverses pour voiture et wagons.

1^{er} lot. — 780 essieux montés à roues à centre plein.

Forges de Commentry et Fourchambault, 358. — Forges et aciéries de Saint-

Étienne, 378 50. — Dietrich et C^e 450 (écartée). — Aciéries de la marine et des chemins de fer, 375. — Compagnie centrale de construction de Baume (Belgique), 375.

2^e lot. — 870 essieux montés à roues à raies.

Forges et aciéries de Saint-Étienne, 531. — Forges et aciéries de Firminy, 507 50.

Forges de Châtillon-Commentry, 499. — Société métallurgique de l'Ariège, 522. — Compagnie centrale de construction, 562.

3^e lot. — 1,070 essieux montés à roues à raies.

Forges de Châtillon-Commentry, 516 l'essieu. — Société de l'Ariège, 52,20 les 100 kil. — Forges de Firminy, 197 50. — Forges de Commentry Fourchambault, 558. — Brunon, 50,59.

4^e lot. — 1,400 essieux montés à roues à raies.

Aciéries de la marine et des chemins de fer, 510 la pièce. — Société de l'Ariège, 52,65 les 100 kil.

5^e lot. — 1,360 boîtes mixtes à huile et à graisse.

Forges de Commentry Fourchambault, 23,05. — Fonderie générale de Grenelle,

19,95. — Voruz aîné, 26 (écartée). — Fontaine (Paul), 22,25.

6^e lot. — 1,500 boîtes mixtes à huile et à graisse.

Fonderie de Grenelle, 19,95. — Alexandre Léon, 23,90. — Fontaine, 21,90. — Com-

pagnie centrale de construction, 22. — Voruz, 27 (écartée). — Forges de Commentry Fourchambault, 23 13.

7^e lot. — 2,140 boîtes mixtes à huile et à graisse.

Compagnie centrale de construction, 22,65. — Fonderie de Grenelle, 19,95. — Fon-

taine (Paul), 21,90. — Alexandre Léon, 23,90. — Laminiers de Hautmont, 23,90. —

Voruz aîné, 27 (écartée). — Forges de Commentry Fourchambault, 23,13.

8^e lot. — 3,000 boîtes mixtes à huile et à graisse.

Fonderie de Grenelle, 19,95. — Fontaine (Paul), 21,60. — Forges de Commentry

Fourchambault, 23. — Voruz aîné (écartée). — Boutay et C^e, 22,70.

9^e lot. — 1,303 ressorts de suspension, 480 ressorts de choc, 480 ressorts de traction,

200 ressorts de choc et traction.

Forges de Firminy, 47,30. — Soc. métallurgique de l'Ariège, 46. — Société de Bo-

chum (Espagne), 42,75. — Aciéries de la marine et des chemins de fer, 43,35.

10^e lot. — 1,540 ressorts de suspension. 750 ressorts de choc et traction.

MM. Adhémar Leroy, 45,50. — Valère Mabille, 46,50 (écartée). Société métallurgique

de l'Ariège, 46. — Forges de Firminy, 47,40. — Société de Bochum, 41,60. — Clau-

dinon et C^e, 44,40.

11^e lot. — 2,140 ressorts de suspension, 1,070 ressorts de choc et traction.

MM. Valère Mabille (écartée), 14 70. — Société métallurgique de l'Ariège, 46. —

Forges de Firminy, 43,40. — Forges de Commentry Fourchambault, 44,45. — Société

de Bochum, 41,50. — Claudinon et C^e, 44,60. — Aciéries de la marine et du chemin

de fer, 43,85.

12^e lot. — 3,000 ressorts de suspension.

MM. Claudinon, 44,80. — Valère Mabille, 44,55 (écartée). — Société métallurgique

de l'Ariège, 46. — Forges de Commentry Fourchambault, 43,15. — Aciéries de la ma-

rine et des chemins de fer, 45,85. — Société de Bochum, 41.

13^e lot. — 650 houillottes.

MM. Gillet, 21,70. — Luchaire, 22,25. — Masson, 22,69.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Mercredi 10 août, 2 h. — Asile public d'aliénés de Bron. Travaux divers à exécuter sur l'avenue des Pensionnats.

1^{er} lot. — Maçonnerie et pierres de taille. Construction de 4 bâtiments. Mont. 60,848 fr. 90. A valoir, 6,084 fr. 88. Démolition et reconstruction de deux pavillons de portier et de la barrière d'entrée. Mont. 5,171 fr. 77. A valoir, 509 fr. 26. Total, 72,614 fr. 81. Caut., 3,630 fr.

2^e lot. — Charpente. Construction des 4 bâtiments. Mont. 14,337 fr. 20. A valoir, 1,433 fr. 72. Démolition et reconstruction de deux pavillons de portier et de la barrière d'entrée. Mont., 800 fr. A valoir, 76 fr. Total, 16,746 fr. 92. Caut. 830 fr.

3^e lot. — Menuiserie. Construction des 4 bâtiments. Mont., 19,833 fr. 50. A valoir, 1,983 fr. 34. Démolition et reconstruction de deux pavillons de portier et de la barrière d'entrée. Mont., 400 fr. A valoir 40 fr. Total, 22,156 fr. 84. Caut., 1,110 fr.

4^e lot. — Plâtrerie, peinture, vitrerie. Construction des 4 bâtiments. Mont., 10,054 fr.

10. A valoir, 1,005 fr. 40. Démolition et reconstruction de 2 pavillons de portier et de la barrière d'entrée. Mont., 592 fr. A valoir 59 fr. 20. Total, 11,710 fr. 70. Caut., 580 fr.

5^e lot. — Serrurerie. Construction des 4 bâtiments. Mont., 4,964 fr. 50. A valoir, 496 fr. 44. Démolition et reconstruction de 2 pavillons de portier et de la barrière d'entrée. Mont., 1,586 fr. A valoir, 158 fr. 77. Total, 7,302 fr. 71. Cant., 360 fr.

6^e lot. — Ferblanterie-zinguerie. Construction des 4 bâtiments. Mont., 2,721 fr. 80 A valoir, 272 fr. 48. Démolition et reconstruction de 2 pavillons de portier et de la barrière d'entrée. Mont., 100 fr. A valoir, 10 fr. Total, 3,107 fr. 23. Cant., 155 fr.

Les devis des travaux sont déposés dans les bureaux de l'économat de l'Asile où l'on peut en prendre connaissance de midi à 3 heures.

Ain. — Un concours est ouvert à partir du 8 août 1881, entre constructeurs et entrepreneurs français pour la construction d'un pont suspendu sur le Rhône, destiné à relier la commune de Yenne (Savoie) à celle de Nattayes (Ain).

Les concurrents pourront prendre connaissance du programme dans les bureaux de la préfecture de l'Ain, 2^e division.

Ile-et-Villaine. — Vendredi 19 août, 1 h. — Bassin à flot de Saint-Malo-Saint-Servan. Fourniture de 4,000 tonnes de ciment de Portland.

Mont., 210,000 fr., non compris à valoir. Cant., 8,000 fr.

Certificat visé par M. Megvin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Malo.

Renseignements à la préfecture (3^e division), et chez M. Robert, ingénieur ordinaire, à Saint-Malo.

Ile-et-Villaine. — Samedi 20 août, 1 h. — Chemin de fer de Miniac à la Gouesnière par Châteauneuf.

Adjudication des fournitures de matériaux et travaux nécessaires pour la construction de l'infrastructure du chemin de fer de Miniac à la Gouesnière par Châteauneuf.

Terrassements, 437,744 fr. 83. Chaussées et pavages, 18,220 fr.

Ouvrages d'art et maisons de gardiens de passages à niveau, 173,700 fr.

Total, 611,664 fr. 83. A valoir, 93,335 fr. 12.

Total général, 705,000 fr. Cant., 22,069.

Certificat visé par M. l'ingénieur en chef à Rennes.

Renseignements à la préfecture (division des travaux publics).

Lot. — Samedi 20 août, 2 h. — Chemin de fer exécuté par l'Etat. — Ligne de Montauban à Brive. Section de Cahors à Souillac, arrondissement de Gourdon.

2^e lot. — Exécution des travaux de terrassement, ouvrages d'art et maison de gardes de la partie entre le chemin de Boyer à Montsalvy (point 49 k. 267 m. 32) et le Cèou (point 58 k. 871 m. 37), sur une longueur de 9 k. 604 m. 05.

1^{re} section. — Terrassements, 3,122,925 fr. 63.

2^e section. — Chaussées, caniveaux et pavages, 9,359 fr. 02.

3^e section. — Ouvrages d'art, souterrain des Cabanes, de Marot, ouvrages courants, etc., 1,721,839 fr. 96. Maisons de garde, 40,000 fr.

Total, 4,894,415 fr. 66. A valoir, 555,584 fr. 34.

Total général, 5,450,000 fr. Cant., 163,000 fr.

Certificat visé par M. Lantier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, avenue de Toulouse, 27, à Cahors.

Renseignements à la préfecture (3^e division), et chez M. Couvrat-Desvergues, ingénieur ordinaire, rue Sainte-Claire, 42, à Cahors.

Aude. — Samedi 6 août, 2 h. — Canal de Raoulet. — Construction du canal de Raoulet, destiné à la submersion des vignes situées dans les communes de Narbonne et de Coursan.

Mont., 220,134 fr. 41. A valoir, 37,038 fr. 89. Total, 243,280 fr. Cant., 6,400.

Certificat visé par M. Bouffet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de la Mairie, 17, à Carcassonne.

Renseignements à la préfecture (3^e division) et chez M. l'ingénieur ordinaire, à Narbonne.

Creuse. — Samedi 6 août, 1 h. — Chemin de fer d'Urciers à Lavand-Franche. (Voir n° 3.)

Creuse. — Samedi 6 août, 1 h. — Chemins de fer de Vieilleville à Bourgaueuf.

Partie comprise entre l'origine de la ligne et la gare de Bourgaueuf, sur une longueur de 19,784 m. 02.

Travaux de superstructure, maison de garde.

13 maisons de garde, 67,052 fr. 20. 10 puits, 2,650 fr. 86.

Total, 70,603 fr. 06. A valoir, 7,376 fr. 94.

Total général, 78,030 fr. Cant., 2,400 fr.

Certificat visé par M. d'Aigremont, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue du Sénéchal, à Guéret.

Renseignements à la préfecture (1^{re} division), et chez M. Hérad, ingénieur ordinaire, à Guéret.

Vienne. — Mardi 19 août, 1 h. 30. — Chemin de fer de Poitiers au Blanc.

Fondations du pont sur la Vienne, à Chauvigny, au moyen de l'air comprimé.

Montant, 296,290 fr. 25. A valoir, 33,709 fr. 75.

Total, 330,000 fr. Cant., 10,000 fr.

Certificat visé par M. Dupuy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Saint-Hilaire, 14, à Poitiers.

Renseignements à la préfecture (1^{re} division), et chez M. Cahen, ingénieur auxiliaire, 15, rue de la Préfecture, à Poitiers.

Samedi 6 août, 10 h. — Complément de ballastage, recouplement des talus des tranchées et construction de murettes sur les lignes de Baillat à Limoges et de Saillat à Bussière-Galant.

Mont., 339,455 fr. Cant., 11,300 fr.

Renseignements au siège de l'administration des chemins de fer de l'Etat (1^{re} division des services techniques), rue de Châteaudun, 42, à Paris, et au bureau de l'ingénieur en chef de la voie et des bâtiments, impasse Saint-Lazare, à Tours, et au bureau de l'ingénieur du 5^e arrondissement, rue de l'Amphithéâtre, 2, à Limoges.

Samedi 6 août, 10 h. — Etablissement de la partie métallique du pont de décharge, de 20 m. d'ouverture dans la vallée de la Vienne, à Chinon, pour deux voies, et de la partie métallique de la deuxième voie pour les deux ponts de 35 m. d'ouverture et de 5 m. d'ouverture dans la même vallée (ligne de Tours aux Sables-d'Olonne).

Mont., 69,973 fr. 58. Cant., 2,330 fr.

Renseignements au siège de l'administration des chemins de fer de l'Etat (1^{re} division des services techniques), rue de Châteaudun, 42, à Paris, au bureau de l'ingénieur en chef de la voie et des bâtiments, impasse Saint-Lazare, à Tours, et au bureau de l'ingénieur du 3^e arrondissement, rue des Fossés-Saint-Georges, 38, à Tours.

Espagne. — 24 août. — Concession du chemin de fer de Selaman à la frontière portugaise, par Ciudad-Rodrigo. Madrid à la direction générale des travaux publics.

Grèce. — Les devis et cahier des charges relatifs aux travaux d'amélioration des ports de Syra et d'Andros sont établis.

Ces travaux ont été mis en adjudication il y a quelques mois, mais aucun soumissionnaire ne s'est présenté. Aujourd'hui le gouvernement hellénique autorise la Commission du port de Syra à ne pas construire le bassin de carénage projeté et à traiter de la main à la main pour la construction du môle. Les conditions générales ne se-

ront pas changées, si ce n'est en ce qui concerne le prix au mètre cube d'enrochement qui, de 6 fr. mentionnés dans le cahier des charges, pourra être élevé jusqu'à 8 fr.; de plus, la longueur de la section à construire sera augmentée de telle sorte que l'entreprise, estimée à 833,000 fr. (avec le nouveau prix de 8 fr. au mètre cube), sera portée à un million de francs. Les documents susmentionnés peuvent être consultés par les intéressés dans les bureaux du consulat général à Paris et à Athènes à la direction des travaux.

Le 13 septembre, de 10 h. à midi, seront reçues à la préfecture, à Athènes, les soumissions pour la construction d'un chemin de fer entre Pyrgos et Catacolo.

Russie. — M. Charles Djevedski, concessionnaire du tramway de Tiflis, chez Thomas Avedovitz Pepinoff, galerie Artzrouni, à Tiflis, reçoit des propositions pour la fourniture du matériel fixe et roulant dudit tramway.

COURS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

EN OROS ET LIVRABLES SUR LES PORTS OU DANS LES ENTREPOTS
DE LA PLAGE DE LYON

NATURE DES MATÉRIAUX	PRIX SUIVANT LA QUALITÉ		
	15 juill.	22 juill.	29 juill.
BOIS			
Chêne de Bourgogne. le mètre cube	90 »	120 »	120 »
Sapin de la Saône. —	48 »	56 »	56 »
Sapin du Rhône. —	44 »	52 »	52 »
PIERRES			
CARRIÈRES DU HAUT-RHÔNE (VILLEBOIS)			
Allèges. —	42 »	45 »	45 »
Pierre de taille brute. —	45 »	50 »	50 »
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré	25 »	28 »	28 »
Moellons bruts. —	6 50	7 50	7 50
CARRIÈRES DU MONT-D'OR (SAINT-FORTUNAT)			
Allèges. le mètre cube	35 »	38 »	38 »
Jambages et couverts de portes et croisées, taille comprise. le mètre courant	5 »	5 50	5 50
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré	16 »	18 »	18 »
Moellons bruts de Conzon. le mètre cube	5 25	6 »	6 »
MÉTAUX			
Fer en barres, au coke, 1 ^{re} classe. les 100 kil.	22 »	22 »	22 »
Pont de 2 ^e fusion. —	22 »	22 »	22 »
Cuivre en lingots Chili affiné. —	172 50	172 50	172 50
Cuivre rouge en feuilles. —	185 »	182 »	182 50
Cuivre jaune. —	170 »	170 »	170 »
Étain Banca. —	251 »	242 50	247 50
Étain Billiton. —	250 »	248 »	245 »
Plomb doux, 1 ^{re} fusion. —	39 »	39 »	39 »
Plomb ouvré, tuyaux et feuilles. —	43 »	43 »	43 »
Zinc refondu, 2 ^e fusion. —	40 »	40 »	40 »
Zinc laminé en feuilles Vieille-Montagne. —	53 »	53 »	55 »
Zinc — autres marques. —	52 »	52 »	54 »
Acide oléique (Oleine). —	67 50	67 »	66 »
HUILES (Droits d'accise en sus)			
Huile de lin. les 100 kil.	80 »	80 »	80 »
— de colza brute indigène. —	83 »	83 »	84 »
— épurée id. —	87 »	87 »	88 »
Acide stéarique (Stéarine). —	136 »	136 »	136 »
DRÔGUERIE			
Alun épuré. les 100 kil.	28 50	28 50	27 »
— ordinaire. —	29 »	21 »	20 »
Essence de térébenthine. —	103 »	104 »	95 »
Sel de soude 80 degrés. —	26 »	26 »	26 »
SPIRITUEUX (En entrepôt)			
Esprit 3-6 Béziers à 86 degrés. l'hectol.	130 »	130 »	130 »
— de marc. —	115 »	115 »	115 »
— Nord fin. à 93 degrés. —	75 »	75 »	75 »
— extra-fin. —	77 »	77 »	77 »
— de grains. —	65 »	90 »	90 »
— mauvais goût. —	65 »	65 »	65 »

LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

MAISONS

Lyon. — Rue Perrat, 10 (une portion). Acq., M. Silvent. — Rue de Belfort et rue d'Austerlitz. Acq., M^{me} veuve Prilly, 30, rue des Gloriettes (54,000 fr.). — Rue des Macchabées, 20. Acq., M. Favre, 8, rue des Augustins. — Rue Montesquieu, 87. Acq., M. Franchelin, 81, rue de la République. — Cours Vitton, 52. Acq., M. Duillet, 52, rue de la République.

Montchat. — Rue Bataclan. Acq., M. Charpillon, Grande-Rue de la Guillotière, Lyon.

Brignais. — Au même lieu. Acq., M. Viallet, à Écully (9,600 fr.).

Saint-Genis-Laval. — Au même lieu. Acq., M^{me} veuve Donave-Ronat, rue Saint-Etienne, Lyon. — Grand-Rue, 24. Acq., M. Benoît, chemin des Mures.

Saint-Germain-au-Mont-d'Or. — Au même lieu. Acq., la commune (725 mètres, 1,450 fr.). Une autre parcelle (270 mètres, 540 fr.).

Rochetaillée. — Au même lieu. Acq., M^{re} Pupier, 42, place Saint-Georges (3,000 fr.).

TERRAINS

Lyon. — Rue Ney, près le cours Vitton. Acq., les Hospices civils de Lyon (429 mètres). — Rue de la Favorite, Acq., M. Choquet, chemin de la Favorite (243 mètres). — A Vaise. Acq., M. Héribert, 26, quai de Jayr (381 mètres, 20,580 fr.). — Rue de Cavenne, Acq., MM. Bouillet et Fonteix, 4, rue d'Aguesseau (580 mètres).

FORMATIONS, MODIFICATIONS & DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

26 juin. — Formation de la société Devaresme et Corras, pour la construction mécanique, cours Bayard, 45.

15 juin. — Formation de la société Cochard et Cachard, pour la ferblanterie, 48, rue Dunoir.

30 juin. — Formation de la société Vve Minard et Bombard, pour la ferblanterie, rue de la Victoire, 5.

28 juin. — Formation de la société Sallemard et Fracque, pour le commerce de bois de construction, rue Boileau, 197 et 199.

20 juin. — Dissolution de société Raoulx et C^{ie}, pour le commerce de la quincaillerie, cours Lafayette, 53.

FAILLITE

12 juillet. — Faillite du sieur Vellet fils, serrurier, rue des Trois-Pierres, 65.

Annonces de MM. les Officiers ministériels

A VENDRE en gros ou en détail au gré des Acquéreurs une jolie **MAISON BOURGEOISE** et 33,000 mètres de terrain à bâtir, situés sur le mamelon existant entre les gares de la Demi-Lune et de Tassin. **Grandes facilités pour les paiements.** S'adresser pour traiter, à M. COLOMB aîné, propriétaire à Marcy-l'Etoile, et à M. BERTHIER, propriétaire à Chasselay. Les renseignements à M. JUCAULT, à la Demi-Lune.

L'imprimeur Gérant : PITRAT AINÉ

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

PRIX DE L'INSERTION DANS CE TABLEAU, POUR UN AN : LA LIGNE D'ADRESSE 10 FR. ; CHAQUE LIGNE EN PLUS 3 FR.

CHAUFFAGE, VENTILATION & FORGES

MATHIAN FILS, 52, 54, 56, rue de Sully, Lyon. — Chaudronnerie, Cuivre et Fer, Charpente fer, Construction de Serres, Grilles, etc. Chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Séchoirs, Ventilation, etc., etc.

COSTE (P.), successeur de P. BRUN, 66, cours de la Liberté, à Lyon. — Fournisseur de la Marine nationale. — Ventilateurs. — Forges portatives. — Système de Touraille et de Ventilation pour brasseries. Brevet s. g. d. g.

CONSTRUCTION D'APPAREILS DE CHAUFFAGE. — Calorifère, Fourneaux de cuisine, Cheminées, Bains. Ancienne maison L. JOLIES, GUILLET, successeur, 131, rue de Vendôme, Lyon.

FOURNEAUX ET CALORIFÈRES. — POUMEYROI, constructeur, cours Lafayette, 29, Lyon.

ANCIENNE MAISON VAN CRONENBURG. J. MARTIN Successeur, rue de la Martinière, 29, Lyon. Spécialité de Calorifères à air chaud et de chauffage de Serres et d'habitation par circulation d'eau chaude; Fourneaux à bouilleur et Cheminées à réflecteur, simples, et à calorifère.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE & BITUME

JUTIÉ, GAY ET C^{ie}, quai de la Charité 14, 15, 16 et 17, Lyon. Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour Lyon et la banlieue. Portlands et chaux hydrauliques de Virieu-le-Grand, Ciments Bonsans de Crest pour le Rhône et la Loire, Plâtres d'Armoir pour l'arrondissement de Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques du Teil, homme-d'armes, etc. Albâtres, plâtres de Paris, de Savoie et autres provenances. — Expéditions France et Étranger.

PONCET, quai Pierre-Seize, 60. Seul dépositaire à Lyon, du ciment Gariel de Vassy. — Travaux hydrauliques, de revêtement et d'ornementation.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRES. Dalles, Vases, Tuyaux en ciment, Maisons régnies PONT, OLLION, NICOLET, à Grenoble. THORAND et C^{ie}, à Voreppe, près Grenoble. Agence de Lyon, Entrepôts et bureaux : 43, quai Pierre-Seize, M. GILLET, représentant.

SOCIÉTÉ DES CIMENTS DE VALBONNAIS. SPELLOUX Père et Fils et C^{ie}, Grenoble. Ciment à prise lente. Maison à Lyon, place Grolier, 3, et quai de la Charité.

PERRIN ET C^{ie}, rue de la Part-Dieu, 6, Lyon. — Chaux hydraulique et Ciment du Haut-Rhône. — Ciment prompt de Grenoble et de Vassy. — Tuiles. Pierres à bâtir et moellons.

JOUD, route de Grenoble, 103. — Ciment, Chaux Plâtre, Tuyaux de poteries, Fournitures pour Bâtiments.

PEYRISSAC, 112, avenue de Saxe, Lyon. — Entrepôt de Carrières de Marseille et Salerne. — Céramique Cateau et Maubeuge. — Placage en faïence (Ouvriers pour la pose.)

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. — Plâtres. — Chaux hydrauliques et Ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte vitrés. — Carreaux de Verdun.

CHAVERNOT, applicateur de bitume en tous genres. — Rue de la Thibaudière, 22, à Lyon.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES & POTERIE

NANN (Ca.) rue Marseille, 4 et 6. Seul dépôt de Tuiles et Carreaux de Bourgogne, de Perrusson, fabricant. (Exposition 1878, médaille d'or, la plus haute récompense.) — Spécialité de Rustique Tyrolien.

ARDOISES, DALLES ARDOISES ET CARREAUX CÉRAMIQUES. GUICHARD père et Fils, chemin de Serin, 3, Lyon. — Représentants de la commission des Ardoisiers d'Angers et seuls concessionnaires pour les départements du Rhône et de l'Ain, de la manufacture de carrelage céramiques de P. CHARNOZ et C^{ie} de l'Aray-le-Monial.

PAYES D'ÉCHANTILLONS en granit, extraction, fourniture et pose. Donnant une économie sérieuse et provenance garantie. — Deux mentions honorables aux expositions de Lyon.

Fournitures spéciales de pierres de grès résistant aux acides. CHATEL, entrepreneur à Taluyers (Rhône).

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Tuiles en verre. Châssis en fonte vitrés. Carreaux de Verdun.

ENTREPRISE DE COUVERTURE EN BATIMENT. — FRANÇOIS, 11, rue Cuvier, Lyon. — Dépôt de tuiles plates mécaniques de Marseille, Montchanin, système l'hoix et autres provenances. — Ouvriers spéciaux pour la pose. — Châssis en fonte s'adaptant avec toutes espèces de tuiles.

SERRURERIE ARTISTIQUE

PINAY (J.-B.), constructeur, h. s. g. d. g., rue de Vendôme, 183 (26 médailles). Spécialité pour Parcs et Jardins. Grilles, Barrières, Meubles, Pont, Serres, Orangeries.

S. OLIVIER. Travaux de Serrurerie. Ateliers, rue Servient, 15.

PEINTURE & PLÂTRERIE

SIMON. 6, rue Thomassin, Lyon. — Boîtes : 25, rue de Séze et 6, place des Terreaux.

LÉON SABATIER, 18, rue du Souvenir, Lyon-Vaise. — Fabrication de plâtre. — Dépôts de plâtre de Paris. Tuiles de Bourgogne, tuiles en verre avec châssis en fonte vitrés, carreaux de Verdun, briques, plotets, chaux hydraulique, ciment.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrication de plâtre, entrepôt général des tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte, vitrés. Carreaux de Verdun. — Bois de chauffage.

PEINTURE ET PLÂTRERIE en bâtiment. — Décoration en tous genres. — J. GROSSO, 4, quai de la Charité.

BOIS, CHARPENTE & MENUISERIE

A. FABRE — Menuiserie en tous genres. Rue Duguesclin, Lyon. — Boîte, rue de la République, 9.

MÉCANICIENS-CONSTRUCTEURS

MEUNIER-TILLARD & C^{ie}, Grande-Rue de la Guillotière, 94, Lyon. Nouveau moteur à vapeur économique.

PIQUET ET C^{ie}, successeurs de A. DUVERGIER, ingénieurs-constructeurs, rue de Saint-Cyr, à Lyon.

MOUTON. Modelleur, mécanicien, Travaux d'art, Invention, Engrenages, l'umistérie, rue Molière, 135, Lyon.

SCULPTURE ET DÉCORATION

PASCAL LUCIEN. Monuments Religieux, Bustes, Portraits et décorations d'intérieur en tous genres. — Seul dépositaire à Lyon des Carrières de Chomérac et de Crussac. Atelier : Avenue de Saxe, 183, entre la rue Dunoir et la rue Servient, et entrepôts, rue Barrièr, 4.

DOMINIQUE DE DOMINICI. Décoration d'églises et d'appartements. Restauration de tableaux anciens par un nouveau procédé. — Rue de Vendôme, 76, Lyon.

QUINCAILLERIE & OUTILLAGE

MARCHAND (A.) successeur de F. GORTEL, 11, rue Confort Lyon. — Spécialité d'articles de bâtiments, ordinaires et de luxe, Paratonnerres, Porte-voix et Appareils électriques.

A. FAUGIER, 11, place Perrache, Lyon. Fabrique de Boulons en tous genres. Écrous carrés et à 6 pans, forgés mécaniquement.

VERRES À VITRES

GUITTA FILS, rue de Savoie, 5, Verres à vitres. — Spécialité de Flint-Glass et des Verreries du Nord de toutes dimensions. — Mastics.

GAZ & ÉCLAIRAGE PUBLIC

BARDOT (P.), rue Dubamel, 8, Lyon. — Manufacture d'Appareils pour l'éclairage et le chauffage par le gaz. — Construction d'Usines à gaz. — Etablissement de canalisations et plomberies.

POCHET (Eug.), avenue de Saxe, 120, Lyon. Fabrique de Réverbères. — Éclairage à forfait et à l'année des Allées, Cours et Escaliers; Balayages et Fermetures d'allées avec garantie des contraventions. Entrepôt d'huiles minérales. — F. T. Guinon, gérant de l'Entreprise.

B. PABIOU, 22, quai de Vaise, Lyon. — Entreprises de Fontainerie, Pompes Installation des Eaux et du Gaz.

VALLIN & C^{ie}, Ferblantier-Zingueur. Trav. de Bâtiments. Ornaments zinc, cuivre et plomb. Lyon, quai de Vaise, 29.

INDUSTRIES DIVERSES

MERKLIN (J.), 11, rue de Vendôme, Lyon. Rue Delambrée, 14, Paris. Manufacture de grandes orgues d'église. Seule médaille d'or à l'exposition universelle de Paris 1878.

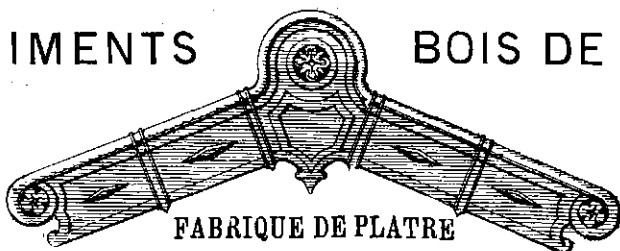
AU CHINOIS. — PAPIERS PEINTS. Soldes exceptionnels 50 % de rabais, depuis 18 cent, le rouleau. Rue Centrale, 11, entre l'église Saint-Nizier et la rue Dubois.

ASSURANCES contre les Accidents de toute nature. — P. Jumaud, 28, rue Montesquieu, Lyon.

MONUMENTS FUNÉRAIRES

ROYBIN. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 84.

VACHEZ. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 62.



CHAUX, CEMENTS

BOIS DE CHAUFFAGE

FABRIQUE DE PLATRE

DE

Léon SABATIER

18, rue du Souvenir ; 71, rue de la Pyramide. — Lyon-vaize

Seul concessionnaire à Lyon des **Produits de la Tuilerie A. DERAÏN fils**, de Saint-Jean des Vignes, à Chalon-sur-Saône. Maison fondée en 1810, dont les produits sont très réputés en Bourgogne, pour leur fabrication et pour leur résistance contre la gelée. — **Carreaux de Verdun.** — **Tuiles en verre.** — **Châssis en fonte.**

DOCKS & SCIERIES DE LA PART-DIEUBIÉTRIX AINÉ & C^{ie}

Rue, cité Part-Dieu, 40, LYON

FABRIQUE DE PARQUETS

CHÊNE, NOYER, SAPIN, PIN

PITCHPIN, FRISÉS, FOUGÈRE, BATON-ROMPU

Comptoir commercial de MURE FilsPlace des Pénitents-de-la-Croix, 1, au 2^e**RÈGLEMENTS DE COMPTES**

Tenue des livres. Installations

économiques d'écritures. Expertises. Leçons particulières

Cabinet de 11 à 2 h. le matin, de 7 à 9 h. du soir

SIMPLON

Les porteurs sérieux et lésés par la vente du Simplon à une Compagnie suisse sont priés de se faire connaître au **Comptoir de la Bourse parisienne et des Travaux publics**, 16 bis, cité Trévise, à Paris

ANCIENNE MAISON SIMON JEUNE

P. MOIROUX

SUCCESSEUR

Lyon, 11, rue Confort, Lyon

Bronzes pour bâtiments. — Spécialité pour Meubles, Styles anciens et modernes. — Réparation et Remise à neuf de Garnitures en tous genres. — Fonderie et Rachevage.

CARTONS BITUMÉS & FEUTRES ASPHALTIQUES

POUR TOITURES

MEILLARD (A.-R.) FABRICANT

LYON, 34, cours Lafayette-Prolongé (Cité), LYON

BOITE, 4, RUE GROLÉE

POUR ACHAT ET VENTE

De Propriétés d'Agrément et de Rapport

IMMEUBLES ET TERRAINS A BATIR

Pour Placements de Capitaux et Rentes viagères

S'ADRESSER A LA MAISON DE COMMISSION GÉNÉRALE

THOUBILLON

Successeur de B. Dubost-Ruzand

Rue de la République, 83, Lyon

GRANDES RELATIONS A LYON ET DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS

COMPTOIR

DE LA

BOURSE PARISIENNE ET DES TRAVAUX PUBLICS

PARIS, 16 bis, cité Trévise, PARIS

Paiement de Coupons.

Opérations de Bourse, Valeurs non cotées. — Prêts

Sur titres, comptes de Chèques.

JOURNAL FINANCIER ENVOYÉ GRATUITEMENT AUX CLIENTS

Librairie V^e A. MOREL et C^{ie}, Éditeurs, 13, rue Bonaparte. — PARIS

LES

PETITES HABITATIONS FRANÇAISES

MAISONS, PAVILLONS, VILLAS

Publiées sous la direction de M. J. BOUSSARD, architecte

Formera 10 livraisons, comprenant 10 planches et une feuille de texte

Prix de la livraison : 12 francs. — La sixième livraison est en vente

CONSTRUCTIONS & DÉCORATIONS POUR JARDINS

KIOSQUES, ORANGERIES, VOLIÈRES

Publiées sous la direction de M. J. BOUSSARD, architecte

L'ouvrage se composera de 50 pl. gravées à l'eau-forte et paraît en livraison de 5 pl.

Prix de la livraison : 6 francs. — La sixième livraison est en vente

Usine à Vapeur, 80, rue Cuvier, Lyon-Brotteaux

FABRIQUE D'ABAT-JOUR

ANCIENNE MAISON CHABANON. H. S. D. G.

SIGONNEZ & MICHEL

SUCCESSEURS

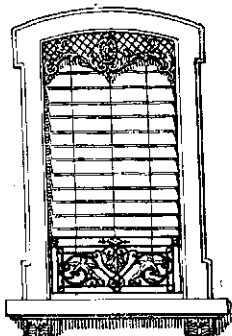
Systèmes d'Abat-Jour avec Cordes

Tiges en fer, Arrêts mobiles en fer, Arrêts fixés dans le bas pour les garantir des vents.

BOITES AUX LETTRES

13, rue Cuvier (Brotteaux). — 41, rue de l'Hôtel-de-Ville. — 19, place Bellecour

La Maison se charge de toutes les Fournitures et Réparations

**NOUVEAU MOTEUR A VAPEUR ÉCONOMIQUE**

— AGRICULTURE —

B. S. G. D. G.

— INDUSTRIE —

DEUX CYLINDRES DIFFÉRENTIELS CONJUGUÉS ET A DÉTENTE FACULTATIVE INSTANTANÉE (COMPOUND)

AVANTAGES

GRANDE puissance relative.

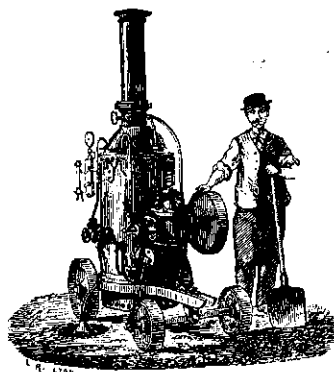
GRANDE économie de combustible.

GRANDE facilité d'installation.

GRANDE facilité de conduite.

Il y a toujours des Machines en magasin ou en construction.

Les Prix défient toute concurrence.



TYPE DE TROIS CHEVAUX

SIMPLICITÉ

SUPPRESSION des garnitures.

SUPPRESSION des boîtes à étoupes.

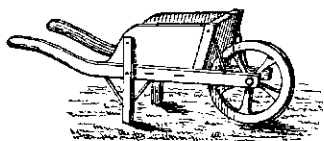
SUPPRESSION des joints.

SUPPRESSION des résistances passives

Les Organes, étant entièrement fermés, sont à l'abri des accidents et de la poussière. Ce Moteur est accessible à toutes les industries.

La simplicité de ce Moteur et sa fabrication en spécialité, permettent de livrer à des prix vraiment exceptionnels. Le Générateur est tubulaire, sa disposition permet des variations de niveau d'eau sans crainte d'accidents. La vapeur fournie au Moteur est surchauffée.

E. MEUNIER-TILLARD & C^{ie}, Constructeurs. — LYON, Grande-Rue de la Guillotière, 94



JACQUON

55, Grande-Rue de la Guillotière

ANGLE DE LA RUE SÉBASTIEN-GRUPHE CI-DEVANT DE CHABROL, 44
LYON

MAÇONNERIE PLÂTRERIE
Sceaux, Bayards, Bennes Marchepieds, Echelles
Pelles, Oiseaux, etc. Echelles doubles.
MATÉRIEL COMPLET POUR ENTREPRENEURS

SOCIÉTÉ
DES

CIMENTS PORTLAND DE VALBONNAIS

Pelloux Père, Fils & C^{ie}

A GRENOBLE

FOURNISSEURS DU GOUVERNEMENT
Médaille d'Or, Exposition universelle, Paris 1878

Représenté à Lyon, par A. FORTIER, place Grôlier, 3

Ciment Portland n° 1 et 2. — Ciment prompt, extra et ordinaire. — Chaux hydrauliques, blutées, de toutes provenances. — Plâtre de Savoie et de Bourgogne. — Fours, Briques, Terre et Dalles réfractaires.

Boite, place des Terreaux, 6 et rue de la Bourse, 6

CLARET & VAUDRAY

Bureaux : quai de Vaise, 6, Lyon

GRAVIER & SABLE DE SAONE

Dépôts : Bas-Port du quai de Vaise, en aval du pont Mouton et Bas-Port du quai Saint-Antoine, en aval du pont Nemours.

Pierre HENRY

Quai Pierre-Seize, 15

Seul Dépositaire des Ciments de la Porte-de-France
POUR TOUT LE DÉPARTEMENT DU RHONE

Ciments de la Porte-de-France, Saint-Michel, Vassy, Pouilly noir (Locardaire), Ciments artificiels de Portland, Chaux hydrauliques blutées de toutes provenances. — Plâtres de Paris ordinaires pour Constructeurs, fins et blutés pour Statuaires et Moulures. — Plâtres de Savoie et de Bourgogne pour emplois et engrais. — Terres, Briques, Dalles, Fours, Céramiques, et autres objets réfractaires.

Boîtes : rue de la Bourse, 49, place des Terreaux, 6, Lyon



ECLAIRAGE PUBLIC
DES
COMMUNES QUI N'ONT PAS DE GAZ
MAISON SPÉCIALE
Tant d'albun sur demande, éclairage par
le Schiste et le Pétrole

J. JANIN Aîné, à LYON (Villette)

EN VENTE A L'IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES, A MACON
L A

SÉRIE DE PRIX

DES TRAVAUX DE BATIMENT

Établie par la Chambre syndicale de Mâcon. — Prix : 10 francs

ADMINISTRATION, 8, rue Mulet. — ABONNEMENTS ET ANNONCES, 4, rue Gentil

LE MONDE LYONNAIS

ILLUSTRÉ

REVUE HEBDOMADAIRE DES LETTRES ET DES ARTS

UN AN, 18 FR. — SIX MOIS, 10 FR. — TROIS, 5 FR.

ÉTRANGER LE PORT EN SUS

Le *Monde Lyonnais* est une publication exclusivement littéraire et artistique. Il paraît toutes les semaines, le samedi. Il se compose chaque fois d'une livraison de 16 pages. Le *Monde Lyonnais*, par son format, son mode de publication et sa périodicité, comme par le nombre, la nature et la variété de ses articles, participe à la fois du journal et de la revue. Il rend compte à ses lecteurs de ce qui se passe dans les théâtres de Paris et de Lyon, dans les sociétés savantes et les académies.

GRAVIERS DU RHONE

DRAGUE A VAPEUR

A. FAURE FILS

DÉPOT, quai de la Charité (Bas-Port)

La maison livre sur les chantiers et traite à prix réduits pour les grosses fournitures.

S'adresser au siège social, Cours Rambaud, 38
ou au dépôt du quai de la Charité

LE MONITEUR DES ADJUDICATIONS

DE L'ÉTAT

TRAVAUX PUBLICS ET FOURNITURES DIVERSES

Pour l'Armée, la Marine, les Prisons, etc.

PARIS, 16 bis, cité Trévise, 16 bis, PARIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS — UN AN : 10 FR.

IMPRIMERIE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT
Rue Gentil, 4, à Lyon

20 MÉDAILLES D'OR
ET TOUS LES PREMIERS PRIX
SANS EXCEPTION DEPUIS 4 ANS
EXPOSITION UNIVERSELLE 1878
MÉDAILLE D'OR ET LÉGION D'H

MATÉRIEL D'ENTREPRENEUR

TRANSPORT DES RECOLTES

PORTEUR DECAUVILLE
ABREVETÉ S. G. D. G.
FRANCE & ÉTRANGER

CHEMIN DE FER PORTATIF
A POSE INSTANTANÉE
ADOPTÉ PAR L'ARTILLERIE, LE GÉNIE,
LES PONTS ET CHAUSSÉES LA VILLE DE PARIS &

CONSTRUIT PAR LES ATELIERS DECAUVILLE AÎNÉ
A PETIT-BOURG (SEINE & OISE)

UNE VOITURE ATTEND LES VISITEURS
LES MARDI ET VENDREDI, TRAIN 11 H 45-25
GARE DE LYON POUR LYON-PETIT BOURG

ENVOI A L'ESSAI

950 CLIENTS
EN 4 ANS

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

FONCTIONNE DANS TOUS
LES PAYS DU MONDE
VOIR LA LISTE DES CLIENTS
SUR LE PROSPECTUS ENVOYÉ
FRANCO SUR DEMANDE

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE DE LYON

JACQUES GARCIN

OPÈRE LUI-MÊME

50, rue Childebert, et passage de l'Hôtel-Dieu

ANCIENNEMENT RUE DE LYON, 41 ET 43

Photographe de la Société des Amis des Arts et de la Faculté de Médecine,
de l'Exposition rétrospective et des principaux Peintres et Architectes de la Ville.
Organisation et Appareils spéciaux pour les Arts et l'Industrie
Spécialité de la Maison, Travaux hors de l'Atelier bien meilleur marché que le Dessin
et la Gravure. Envoi du Tarif sur Demande